

Ukraine : Poutine et Trump actent une trêve limitée

Par téléphone, mardi, les deux dirigeants sont tombés d'accord pour un cessez-le-feu circonscrit aux installations énergétiques, prélude à de possibles négociations de paix entre Kiev et Moscou. **P. 14**

MERCREDI 19 MARS 2025 | N° 24155 | 2,90 € | www.humanite.fr

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS
L'Humanité



Israël a rompu le cessez-le-feu, tuant plus de 400 Palestiniens dans des bombardements durant la nuit de lundi à mardi. Netanyahu veut reprendre la guerre, avec la bénédiction des États-Unis. **P. 2**

GAZA LE SUPPLICE SANS FIN



Le 18 mars, dans
l'enclave
palestinienne
occupée.
OMAR AL-QATTAH/AFP

Le jour n'était pas encore levé sur la bande de Gaza. Tout le monde commençait à se réveiller pour faire la prière de l'aube, le *fajr*, et surtout pour avaler un repas de fortune, le seul de la journée, en ce mois sacré de ramadan. Lorsque le bruit des avions de chasse israéliens, si connu des Gazaouis, a commencé à se faire entendre, personne ne voulait vraiment se croire de nouveau plongé en enfer. Pendant des heures, dans la nuit de lundi à mardi, les missiles se sont abattus, tuant des centaines de Palestiniens sans distinction d'âge ou de genre, détruisant les fragiles habitations que certaines familles avaient dressées avec des matériaux de fortune sur les ruines de leurs anciennes maisons, il y a deux mois, lorsque les armes s'étaient tues. Une fois de plus, les écoles et les centres de santé n'ont pas été épargnés. « *L'hôpital Al-Ahli de Gaza est débordé par l'afflux massif de blessés*, a fait savoir Hani Mahmoud, correspondant d'*al-Jazira*. Nous avons vu des familles entières (tuées) amenées ici, dont une de 26 personnes, composée de femmes, d'enfants et de personnes âgées. Nous avons vu une mère pleurer sur les corps de ses deux filles. »

Selon un bilan donné, mardi, en début d'après-midi, 404 Palestiniens ont été tués et 562 blessés. Des chiffres qui donnent l'ampleur humaine du désastre. Ces bombardements ont rompu le cessez-le-feu en vigueur depuis janvier et menacent de relancer la guerre qui durait depuis dix-sept mois et a fait plus de 44 000 morts, selon les chiffres du ministère de la Santé de la bande de Gaza.

UN DÉLUGE DE FEU

Le cessez-le-feu conclut le 15 janvier, et entré en vigueur quatre jours plus tard, avait fait naître beaucoup d'espoir parmi la population gazaouie, soumise à un déluge de feu depuis le 8 octobre 2023, comme parmi les familles israéliennes dont certains des membres ont été enlevés

Benyamin Netanyahu brise le cessez-le-feu à Gaza

PROCHE-ORIENT Plus de 400 Palestiniens ont été tués par les bombardements israéliens dans la nuit de lundi à mardi. À Tel-Aviv, le premier ministre veut reprendre la guerre avec l'accord des États-Unis.

lors de l'attaque perpétrée par le Hamas. L'organisation islamiste avait tué plus d'un millier de personnes, et fait prisonniers quelques soldats et plusieurs dizaines de civils. Cet accord, approuvé par Israël et le Hamas (avec l'approbation des autres organisations palestiniennes) sous l'égide des États-Unis, de l'Égypte et du Qatar, est d'autant plus fragile qu'il prévoit trois phases. La première courait sur six semaines et devait aboutir à la libération de 33 Israéliens,

« Israël ne voulait pas respecter pleinement les termes auxquels il s'était engagé il y a deux mois. »

LE QUOTIDIEN ISRAÉLIEN HAARETZ

dont huit annoncés comme morts, en échange de 1900 Palestiniens détenus par Israël. Avec la seconde, qui devait débuter le 1^{er} mars, les protagonistes étaient censés entrer dans le vif politique du sujet avec la libération des Israéliens toujours captifs et celle de Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes depuis des décennies. Les noms de Marwan Barghouti et d'Ahmed Saadat, dirigeants palestiniens, étaient avancés. Mais, surtout, cette deuxième phase devait examiner les conditions de la fin de la guerre. En lieu et place, Netanyahu vient de donner le signal d'une nouvelle offensive dont on ne sait où elle s'arrêtera.

Le quotidien israélien *Haaretz* n'y va pas par quatre chemins, sans craindre d'être taxé de « pro-Hamas », lorsqu'il écrit : « Il n'y a pas d'autre explication : Israël a sciemment violé l'accord de cessez-le-feu avec le Hamas – avec l'approbation américaine – parce qu'il ne voulait pas respecter pleinement les termes auxquels il s'était engagé il y a deux mois. » Plus l'échéance du 1^{er} mars approchait, plus on sentait une tension croissante du côté du gouvernement israélien. Les différents courants d'extrême droite, très influents au sein de l'exécutif, se partageaient les rôles tactiques pour une même stratégie : poursuivre la guerre à Gaza, mener à terme l'entreprise génocidaire et, dans le même temps, accélérer le nettoyage ethnique en Cisjordanie, tout en créant des zones tampons au Liban et en Syrie.

UNE ATTAQUE QUI NE DOIT RIEN AU HASARD

Le ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, qui dirige le parti Force juive, symbole du suprémacisme juif, démissionnait le 19 janvier, trouvant « scandaleux » le cessez-le-feu. Le 18 mars, quelques heures après la reprise des bombardements sur Gaza, il a retrouvé son portefeuille gouvernemental. « Israël doit reprendre les combats à Gaza. C'est la démarche la plus juste, morale et légitime pour détruire l'organisation terroriste Hamas et ramener nos otages », a-t-il aussitôt écrit sur X.

Bezalel Smotrich, lui, du parti Sionisme religieux, fasciste israélien déclaré, n'a pas quitté son poste de ministre des Finances ni celui au ministère de la Défense en charge des territoires occupés. Il n'a eu de cesse de pousser à la reprise de la guerre. Le 9 mars, il révélait la création d'un département au sein de la Défense chargé de déplacer les Palestiniens de Gaza. « Des responsables de l'administration américaine m'ont dit : "vous ne pouvez pas permettre à deux millions de personnes qui haïssent Israël de rester si près de votre frontière" », lâchait-il, le 9 mars.

L'attaque perpétrée dans la nuit de lundi à mardi ne doit donc rien au hasard. Si l'attitude du Hamas et ses mises en scène inutiles lors de la libération des Israéliens détenus ont pu exaspérer, l'organisation palestinienne ne peut pas se permettre une reprise des opérations militaires. Malgré ses démonstrations de force, elle est d'autant plus affaiblie que ses alliés régionaux comme le Hezbollah libanais et l'Iran se trouvent dans une posture difficile. Et quand bien même le pourrait-elle, la population de Gaza ne le permettrait pas. Ce serait une erreur politique dont le Hamas, toujours existant malgré dix-sept mois de guerre, risquerait de ne pas se remettre.



ÉDITORIAL

PAR STÉPHANE SAHUC

Reconnaitre la Palestine

Les bombardements israéliens sur Gaza au matin du 18 mars ont entraîné la mort de plus de 400 personnes. Un acte d'une violence inouïe, en plein cessez-le-feu, que Benjamin Netanyahu présente comme une réponse à la non-libération d'otages par le Hamas qu'il assimile à une rupture de l'accord. Il « oublie » au passage qu'en refusant de retirer les forces israéliennes de la route de Philadelphie le long de la frontière entre Gaza et l'Égypte, c'est Israël qui a rompu l'accord. Comme l'explique Amos Harel, du journal *Haaretz*, « Israël a sciemment violé l'accord de cessez-le-feu avec le Hamas – avec l'approbation américaine – parce qu'il ne voulait pas respecter pleinement les termes sur lesquels il s'était engagé il y a deux mois ». Car qui peut sérieusement croire qu'une opération militaire aussi massive et meurtrière ne mette pas en danger les otages survivants ?

Remettre de l'huile sur le feu, relancer la guerre n'est donc pas motivé par le sort des otages israéliens. Mais cela a tout à voir avec l'agenda politique de Netanyahu. *Haaretz* pointe d'ailleurs une « série d'objectifs politiques urgents » pour le chef du gouvernement israélien : « Rétablir Itamar Ben Gvir au gouvernement, faire passer le budget et stabiliser la coalition (...) et limoger en toute tranquillité Ronen Bar, directeur du Shin Bet » pour prendre le contrôle des services de sécurité intérieure, dans le but d'imposer « un glissement progressif vers un régime de type autoritaire, dont il tentera d'assurer la survie par une guerre perpétuelle sur plusieurs fronts. » Et, bien évidemment, en finir avec toute

perspective d'existence d'un État palestinien.

Dans ce contexte, les déclarations du gouvernement français, qui condamne la reprise des bombardements sur la bande de Gaza et appelle à leur « arrêt immédiat », sont nécessaires mais insuffisantes. Il faut que Paris pose un acte fort montrant sa détermination. « La France reconnaîtra l'État de Palestine quand cela sera l'élément qui permettra la paix et la sécurité de tous dans la région », disait il y a quelques mois Emmanuel Macron. Aujourd'hui, sa non-reconnaissance facilite l'entreprise d'anéantissement d'un peuple mené par Benjamin Netanyahu. Le temps presse. ■

Il faut que Paris, qui appelle à un « arrêt immédiat » des bombardements, montre sa détermination.

Au début du mois de mars, Benjamin Netanyahu a présenté ce qu'il appelle un nouveau plan de cessez-le-feu américain – différent de celui accepté en janvier. Il l'a qualifié de « proposition Witkoff », du nom de l'envoyé du président américain Donald Trump pour le Moyen-Orient. Mais la Maison-Blanche n'a pas confirmé cette proposition, se contentant de déclarer soutenir toute action israélienne. Ce nouveau plan exigerait du Hamas la libération de la moitié de ses otages restants – principal atout du groupe islamiste – en échange d'une prolongation de la première phase du cessez-le-feu de six semaines pendant le ramadan et la fête juive de Pessah, qui se termine le 20 avril. Israël n'a pas mentionné la libération de nouveaux prisonniers palestiniens – un élément clé de la première phase. Le Hamas avait rejeté cette « formulation » et avait appelé à ce que la deuxième phase se déroule comme convenu initialement. Sur les 251 personnes enlevées lors de l'attaque du 7 octobre 2023, 58 se trouvent encore à Gaza, dont 34 déclarées mortes par l'armée israélienne. Cette dernière offensive pourrait signifier qu'Israël les sacrifie tout en prétendant vouloir tous les récupérer. Dimanche, Tel-Aviv avait annoncé l'envoi de négociateurs en Égypte, ce qui s'apparente à un leurre.

Pour tenter de forcer les Palestiniens à accepter le nouveau plan, Netanyahu a décidé d'imposer un siège à la

bande de Gaza début mars. D'où les mesures prises visant à interdire l'entrée de toute aide humanitaire, de médicaments, de fioul et l'arrêt total de la livraison d'électricité avec ses conséquences sur la vie quotidienne et sur les usines de dessalinisation de l'eau de mer. Au même moment, le premier ministre israélien avait prévenu qu'il pourrait reprendre ses opérations militaires à Gaza si les négociations s'avéraient « inefficaces » pendant cette période. C'est ce qu'il vient de faire, « en totale coordination » avec les États-Unis, comme l'a affirmé, mardi, David Mencer, un porte-parole du gouvernement israélien. « Le but des massacres commis par l'occupant à Gaza est de saper l'accord de cessez-le-feu et de tenir d'imposer un accord de reddition écrit avec le sang de Gaza », a fait savoir, à l'AFP, Sami Abou Zouhri, dirigeant du Hamas.

Ces attaques interviennent alors que Netanyahu subit une pression intérieure croissante, avec des manifestations de masse contre sa gestion de la crise des otages israéliens toujours retenus et sa décision de limoger Ronen Bar, le chef du Shin Bet, l'agence de sécurité intérieure israélienne.

Mardi, l'armée israélienne a émis un ordre d'évacuation dans les zones de Gaza frontalières d'Israël et parle d'une offensive qui durera « aussi longtemps que nécessaire ». Des familles palestiniennes ont commencé à quitter le nord prenant la direction du sud, des sacs et des couvertures empilés sur leurs têtes. Elles fuient la mort une fois de plus, abandonnées par une communauté internationale qui, certes, condamne, mais n'ose pas désarmer Israël. ■

PIERRE BARBANCEY



L'armée israélienne dans le nord de la bande de Gaza, le 18 mars. MENAHEM KAHANA/AFP

« La responsabilité de la France et de l'Europe est immense »

La présidente de l'Association France Palestine Solidarité, Anne Tuaillet, revient sur la campagne pour faire appliquer la résolution de l'ONU concernant l'occupation et la colonisation israéliennes de la Palestine.

Plusieurs ONG, dont l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), ont lancé la pétition « Fin de l'occupation du territoire palestinien : la France doit agir ! », qui demande à Paris de se conformer à la résolution votée à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier. Ce texte réaffirme le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Comment analysez-vous ce qui est en train de se passer en Palestine, à Gaza et en Cisjordanie ?

Après avoir violé la trêve et continué le génocide à bas bruit en bloquant l'aide humanitaire, en coupant l'énergie, en assassinant

chaque jour des Palestiniens dans toute la Palestine occupée, Israël vient de reprendre les massacres à grande échelle. La responsabilité de la France et de l'Union européenne (UE) est immense. Par leur inaction, elles se rendent complices des crimes d'Israël. Ce n'est que la continuité de ce qui se passe depuis malheureusement trop longtemps. Israël a perpétré un génocide à Gaza pendant quinze mois et poursuit son action en Cisjordanie dans un silence absolu de la communauté internationale. Tel-Aviv s'est même vanté d'avoir déplacé de force 40 000 réfugiés des camps de Jénine et de Tulkarem sans que ça ne suscite la moindre réaction

de nos États, que ce soit la France ou ceux de l'Union européenne. Ils avaient pourtant la possibilité de marquer leur opposition à ces violations du droit, le 24 février, lors de la réunion du Conseil d'association qui lie l'Union européenne à Israël. Pis, la conclusion de cette réunion du Conseil d'association est que rien ne change. Les accords commerciaux entre Israël et l'UE sortent renforcés. Pourtant, l'article 2 conditionne cet accord au respect du droit international et des droits humains. Il aurait dû être appliqué. Cet accord aurait dû être suspendu. On voit beaucoup Emmanuel Macron s'agiter sur la scène internationale en ce



ANNE TUAILLON
Présidente de l'Association France Palestine Solidarité

moment pour parler de l'Ukraine. Il doit coprésider, en juin, avec l'Arabie saoudite, une conférence internationale à l'ONU pour l'application du droit et des résolutions en ce qui concerne la Palestine. Mais il n'a pas un mot sur la Palestine, alors que le droit y est violé tous les jours et que le peuple palestinien est livré à lui-même.

Quel est le sens de la campagne lancée pour demander à la France d'appliquer les résolutions de l'ONU ?

L'AFPS, avec la plateforme des ONG françaises pour la Palestine ainsi que la Fédération internationale des droits humains et la Ligue des droits de l'homme, a interpellé la France et son premier ministre, auquel nous avons écrit il y a un mois pour lui demander d'appliquer la résolution que la France a votée, ainsi que 123 autres pays, le 18 septembre 2024. Cette résolution s'appuie sur un avis demandé par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en décembre 2022. Cet avis portait sur le statut et

« Après avoir violé la trêve, Israël vient de reprendre les massacres à grande échelle. »

les conséquences de l'occupation prolongée du territoire palestinien depuis 1967. La Cour internationale de justice (CIJ) avait conclu que l'occupation du territoire palestinien est illégale et qu'Israël doit y mettre fin dans les plus brefs délais et donc que la colonisation doit cesser, les colonies être démantelées et les colons évacués. La CIJ avait rappelé le droit à l'autodétermination du peuple palestinien sur ce territoire. L'Assemblée générale des Nations unies, le 18 septembre dernier, a donc traduit dans une résolution l'avis de la CIJ. Et elle l'a précisée, en fixant un délai de douze mois à partir du vote de la résolution ; 24 pays ont voté pour qu'Israël mette fin à l'occupation du territoire palestinien le 18 septembre 2025.

Que fait la France ?

Cela fait maintenant six mois que la France a voté cette résolution. Elle n'a absolument rien fait. Entre autres obligations, les États doivent tout faire pour empêcher que les institutions publiques, privées ou les entreprises ne permettent la prolongation de l'occupation du territoire palestinien par Israël. Il reste six mois à la France, mais également aux autres États, pour tout mettre en œuvre afin qu'Israël se retire du territoire palestinien occupé au plus tard le 18 septembre 2025. Voilà pourquoi nous avons tenu à interroger le premier ministre. Matignon nous a fait savoir que le ministre des Affaires étrangères devait nous répondre. Nous attendons. Mais nous avons malheureusement des doutes sur l'application et l'implication réelle de la France. Nous avons l'habitude de prises de position qui ne vont jamais très loin, jamais jusqu'à la condamnation d'Israël. Voilà pourquoi nous avons décidé d'agir, de nous adresser également aux élus pour qu'ils interpellent le gouvernement, et de commencer une mobilisation citoyenne pour l'application de cette résolution. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PIERRE BARBANCEY

«La révolution sera la floraison de l'humanité comme l'amour est la floraison du cœur.»

Louise Michel

L'HOMME DU JOUR



Stéphane Peu

Le député communiste de Seine-Saint-Denis Stéphane Peu assurera, à compter du 1^{er} avril, la coprésidence du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (GDR). Il prend la suite de son collègue du Puy-de-Dôme, André Chassaigne, qui a été élu vendredi dernier maire adjoint de Saint-Amand-Roche-Savine et quittera l'Assemblée nationale à la fin du mois. Né à Pau en 1962, Stéphane Peu a fait ses armes de militant de terrain en Bretagne puis à Saint-Denis, où il est élu local depuis 1995. Engagé notamment sur la question du logement, il a été élu une première fois député en 2017, avant d'être réélu en 2022 et 2024 avec l'un des meilleurs scores de France. Il coprésidera le groupe GDR, composé de députés communistes et ultramarins, avec Émeline K/Bidi, élue de La Réunion. ■

GAËL DE SANTIS

L'œil de Gros



LA BONNE NOUVELLE Du gaz carbonique découvert sur une exoplanète

C'est un bel espoir : pour la première fois, le télescope James Webb a détecté directement du CO₂ sur une exoplanète. Le gaz carbonique découvert dans les quatre géantes gazeuses du système HR 8799 (un jeune système de 30 millions d'années seulement, contre 4,6 milliards pour le nôtre) est un « élément de preuve essentiel » que les planètes en dehors de notre système solaire peuvent se former de manière similaire, a expliqué à l'AFP William Balmer, astrophysicien à l'université Johns-Hopkins et auteur

principal de l'étude publiée le 17 mars dans *The Astrophysical Journal*. « Bien que les géantes gazeuses de HR 8799 ne puissent pas abriter la vie, il est possible qu'elles aient des lunes qui le pourraient », a-t-il précisé. L'avancée scientifique est certaine, mais les annonces de l'administration de Donald Trump inquiètent. La scientifique en chef de la Nasa vient d'être limogée et l'agence spatiale américaine a appris qu'elle allait subir de nouvelles coupes budgétaires. ■

KAREN JANSELME

COUP DE PROJECTEUR

Retour au bercail

Enfin (re)toucher Terre ! Après neuf mois bloqués en orbite, les astronautes Suni Williams et Butch Wilmore ont pris le chemin du retour... à bord d'un vaisseau de SpaceX. Initialement partis pour une mission test de huit jours à bord du Starliner de Boeing, les deux astronautes, âgés respectivement de 59 ans et 62 ans, ont vu leur mission s'éterniser en raison de problèmes sur le système de propulsion du Starliner, qui effectuait son premier vol habité. Face à cette impasse, la Nasa a pris la décision de ramener le vaisseau de Boeing à vide et de confier leur rapatriement sur terre à SpaceX, consignant ainsi la mainmise de Musk sur l'aérospatial américain. Mais SpaceX a aussi rencontré des problèmes techniques avec son Crew Dragon, retardant à nouveau le retour de Crew-9, l'équipe chargée de relever les deux astronautes. Cette fois devait être la bonne.

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Pollution plastique Des granulés de plastique ont été retrouvés à proximité du Royaume-Uni, à la suite de la collision entre le porte-conteneurs *Solong* et le pétrolier *Stena Immaculate*, le 10 mars. Les gardes-côtes britanniques et la Société royale de protection des oiseaux alertent : il ne reste que « quelques jours » pour empêcher leur dispersion et éviter une nouvelle catastrophe environnementale.

France-Algérie Poursuivant sa stratégie de la tension, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui a mis ce week-end sa démission dans la balance, a annoncé, lundi 17 mars, la mise en place d'une « riposte graduée » après le refus de l'Algérie de valider l'expulsion de soixante de ses ressortissants. Il a reçu mardi le soutien de son collègue de la Justice, Gérald Darmanin, et de l'extrême droite qui le presse d'agir vite.

LE BILLET DE MAURICE ULRICH



Petit Trump

« Une coalition d'idéologues qui entend vous empêcher de travailler et de vivre dignement. » C'est ce qu'est, pour Laurent Wauquiez, l'Office français de la biodiversité, chargé des contrôles environnementaux. « Et nous espérons, écrivait-il il y a quelques jours dans un courrier aux agriculteurs de Rhône-Alpes, que se posera sérieusement la question de sa dissolution. » Lundi, la Confédération paysanne a apporté son soutien aux agents de l'office. Voilà des semaines qu'ils sont sous la pression de la FNSEA et de la Coordination rurale, proche du Rassemblement national, qui les accusent de harcèlement. Pour toute la région, 140 contrôles administratifs et 27 suites données, à mettre en parallèle avec 1 436 déplacements pour assurer des indemnisations à la suite d'attaques de troupeaux principalement par des loups. Laurent Wauquiez, qui s'en est pris aussi dimanche aux associations environnementales « pastèque », vertes à l'extérieur, rouges à l'intérieur, et qui se rêve en président, nous fait son petit Trump en tapant du pied. ■

! C'EST UN SCANDALE

Révisionnistes à l'offensive

C'est une première en vingt ans et une mauvaise attaque faite au Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH), qui ne dispose pas de ressources propres et ne peut payer des frais de justice : les historiennes Michèle Riot-Sarcey, professeure émérite à l'université Paris-VIII et cofondatrice du CVUH, et Natacha Coquery, présidente de l'association et professeure à l'université Lyon-II, sont citées à comparaître le 20 mars devant le tribunal de Bobigny. Elles sont poursuivies en diffamation par Jean-Marc Berlière et René Fiévet, deux des trois auteurs du pamphlet *Histoire d'une falsification. Vichy et la Shoah dans l'histoire officielle et le discours commémoratif*, paru en 2023 aux éditions de l'Artilleur. Leur tort : avoir publié un article argumenté sur la démarche révisionniste de ces auteurs.

La pénurie de quiétapine inquiète patients et médecins

SANTÉ Depuis janvier, un antipsychotique prescrit dans les cas de troubles bipolaires et de schizophrénie subit de « fortes tensions d'approvisionnement ». Des alternatives doivent être proposées aux malades concernés, ce qui n'est pas sans risque.



L'Unafam estime qu'en cinq ans, les pénuries de médi

Rien qu'à l'idée de changer de traitement, Élisabeth Lillo se dit « terrorisée ». Diagnostiquée bipolaire il y a douze ans, cette Nantaise de 56 ans est, comme des milliers de patients, percutée par la pénurie de quiétapine. Depuis le début d'année, cette molécule, utilisée dans le traitement de pathologies mentales, dont les troubles bipolaires et la schizophrénie, est quasiment en rupture d'approvisionnement.

L'alerte a été donnée fin janvier. Mais depuis, la situation ne s'est pas améliorée. Le 10 mars, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a indiqué que tous les dosages de quiétapine font l'objet de « fortes tensions d'approvisionnement ». Commercialisée sous le nom de Xeroquel par le laboratoire français Cheplapharm et sous des versions génériques par d'autres groupes (Biogaran, Viatris, Sandoz, Zentiva, Teva), la molécule de base est produite par une seule entreprise, grecque, Pharmathen, confrontée depuis des semaines à « un problème de production », rapporte l'ANSM.

RISQUE SUICIDAIRE CHEZ DES PATIENTS

L'agence du médicament avait initialement annoncé une première série de mesures, notamment une restriction des prescriptions en demandant aux médecins de ne plus lancer de nouveau traitement sous quiétapine. Elle recommande

désormais de proposer des « alternatives aux patients en cours de traitement ».

Chef de service à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne), le psychiatre Antoine Pélissolo a été l'un des premiers à tirer la sonnette d'alarme. « C'est la première fois que nous sommes confrontés à une telle pénurie. Un retour à la normale n'est pas prévu avant plusieurs mois *a priori*, réagit le spécialiste, pointant le risque suicidaire chez des patients qui verront

leur thérapeutique interrompue. On ne peut pas changer radicalement de traitement. Toute perturbation peut avoir de graves conséquences. »

« Tout changement doit être anticipé et préparé pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, le plus souvent avec l'avis et l'accompagnement d'un psychiatre », poursuit le médecin. Même inquiétude du côté de l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) qui a inter-

pellé le ministre de la Santé. « Pour les personnes concernées, interrompre un traitement peut tripler le risque de rechute et doubler le risque d'hospitalisation en psychiatrie. » Quand on connaît l'état du secteur, il y a de quoi être inquiet. Sachant qu'on estime à 250 000 approximativement le nombre de personnes sous quiétapine.

Et comme le souligne avec ironie Élisabeth Lillo, « on ne parle pas d'un sirop pour la toux... Changer un traitement, ça peut vous atteindre physiquement et psychiquement. Un bipolaire, c'est une personne qui va ressentir plus d'émotions, on parle d'ailleurs de la maladie des

émotions. Avec un risque accru de pulsions suicidaires. Tout ça, c'est géré par la quiétapine », détaille la cinquantenaire, qui a déjà été hospitalisée pour dépression sévère, et a déjà fait une tentative de suicide.

Particularité de ce traitement, il s'agit d'un médicament difficile à remplacer. « Il existe 4 à 5 molécules pour soigner la schizophrénie et les troubles bipolaires qui ont chacune des effets différents. Certains patients réagissent bien à la quiétapine, après des essais infructueux avec d'autres. Pour ceux-là, ce sera difficile de trouver des alternatives », précise le Pr Pélissolo.

UNE CRISE LIÉE AUX CHOIX POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

C'est le cas d'Élisabeth Lillo. En janvier, elle a fait 250 kilomètres aller-retour pour trouver une boîte de quiétapine. « Trouver un bon traitement, cela peut mettre entre un et deux ans. Dans mon cas, on a trouvé cette molécule après plusieurs autres qui ne me convenaient pas, relate-t-elle. Cela fait neuf ans que j'en prends. Le changement de traitement risque d'être brutal. » En ce qui la concerne, l'une des alternatives serait d'opter pour une préparation magistrale – un médicament préparé directement sur ordonnance par une pharmacie. Mais, comme le souligne le Pr Pélissolo, il s'agit d'une version « pas tout à fait similaire. C'est une solution de facilité sur le moment, mais on ne sait pas à quelle vitesse et dans quelles conditions les pharmacies vont pouvoir les fabriquer ». « Ce médicament sera à libération immédiate. Comme c'est un puissant sédatif, je vais être un zombie pendant des mois », craint Élisabeth Lillo.

Exceptionnelles il y a vingt ans, ces carences font aujourd'hui partie du quotidien des patients et touchent

Une patiente a fait 250 kilomètres aller-retour pour trouver une boîte de ce médicament.



PHOTO DE RECHERCHERS / SCIENCEPHOTOLIBRARY

caments essentiels ont augmenté de 80 % en France.

désormais des médicaments essentiels. L'Unafam estime qu'en cinq ans, les pénuries de médicaments essentiels ont augmenté de 80 % en France. Cette crise récurrente s'explique par des choix politiques et économiques. « En France, les médicaments sont généralement abordables. Mais cela limite le nombre de médicaments disponibles, notamment les psychotropes comme les antipsychotiques. Cette situation crée des pénuries, compliquant la substitution par d'autres traitements. D'autant que deux ou trois autres molécules alternatives connaissent elles aussi des tensions, ce qui limite le champ des possibles », poursuit le psychiatre. En outre, les remèdes essentiels, qui sont souvent des molécules anciennes, ne sont plus au cœur des priorités des firmes pharmaceutiques, qui, rentabilité oblige, mettent l'essentiel de leurs moyens sur l'innovation.

Des solutions pourraient voir le jour. Augmenter le prix des médicaments matures pour sécuriser les approvisionnements ? Produire localement ? « Mais encore faudrait-il qu'il y ait des usines en France », souligne Philippe Abécassis, économiste de la santé.

De son point de vue, « la capacité de production en France est saturée. Des relocalisations ont eu lieu, mais pas en créant de nouveaux sites, plutôt en effectuant un tri dans les médicaments essentiels – car vendus moins cher et donc moins rentables. Du coup, on reste fortement dépendant des productions asiatiques et low cost. Ce qui explique les pénuries ». Malgré ce contexte difficile, Antoine Pélissolo veut garder espoir. « On espère en sortir. On ne nous a pas annoncé la fin de la quiétapine... » ■

ALEXANDRA CHAINON

Le Sénat laisse béton l'objectif zéro artificialisation nette

ENVIRONNEMENT Les sénateurs ont adopté mardi la proposition de loi « Trace » qui tempère les objectifs fixés en matière de lutte contre l'artificialisation des sols.

C'est au tour du zéro artificialisation nette (ZAN) des sols à horizon 2050 de vaciller. Le Sénat a voté le 18 mars la proposition de loi visant à instaurer une « trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux ». Cette loi, dite « Trace », doit remplacer le ZAN « devenu un repoussoir pour trop d'élus locaux », selon Guislain Cambier, l'un des coauteurs du texte. S'il a été très largement adopté au Sénat, le texte est loin de faire l'unanimité. Plusieurs ONG, la Fondation pour la nature et l'homme (FNH), la Ligue pour la protection des oiseaux, France Nature Environnement, Notre affaire à tous et Terre de liens avaient appelé les sénateurs à rejeter ce texte, qui constituent selon elles un « permis de bétonner ». Leur appel n'a guère été entendu.

« ASSOPLIR » ET « SIMPLIFIER »
C'est sur le volet des collectivités que la chambre haute a été convaincue. Le groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste-Kanaky (CRCE-K) a ainsi choisi de voter ce texte qui, a déclaré en séance sa présidente Cécile Cukierman, donne

« davantage de lisibilité aux élus locaux », tout en soulignant que « l'artificialisation des sols est un enjeu important, dont nous aurons certainement à rediscuter », avec les « retours d'expérience ». Ronan Dantec, sénateur du groupe Écologistes, a, lui, au contraire, dénoncé « une loi de posture, de surenchère » et « à contremps ». « Assouplir » et « simplifier » : ce sont les maîtres mots pour justifier ce texte qui prévoit la suppression de la définition des termes « artificialisation des sols » du Code de l'urbanisme, « au détriment de la protection des sols vivants, de la qualité de vie dans les villes et villages et de la lutte contre le changement climatique », selon la FNH. Il ouvre également la possibilité pour les communes de rogner de 20 % les objectifs de réduction de l'artificialisation sans justification. Et crée de nombreuses exemptions, notamment pour les industriels : « Des dizaines de milliers d'hectares seront exemptés », déplore Thomas Uthayakumar, directeur programmes et plaidoyer au sein de la FNH. Tout le monde sait que les espaces ne sont pas infinis. Il est impossible de continuer à grignoter deux fois la superficie de Paris par an. »

La proposition de loi supprime également l'objectif intermédiaire de diviser l'artificialisation par deux d'ici à 2031. Un objectif pourtant déjà intégré dans les documents d'urbanisme, ce qui revient, selon le directeur programmes et plaidoyer de la FNH, « presque à dénigrer le travail déjà entamé par plusieurs collectivités, qui s'étaient hâtées pour les produire ». « Si on doit atteindre la neutralité en 2050, l'objectif intermédiaire est primordial pour poser des jalons et crédibiliser le ZAN issu de la loi », explique Thomas Uthayakumar. Pour ce faire, il insiste pour « lui donner une structure financière qui soit à la hauteur pour accompagner des collectivités qui sont aujourd'hui démunies, notamment techniquement ».

Dans un contexte de « détricotage massif des règles qui protègent notre environnement, regrette-t-il, la loi Trace ne fait pas exception ». Adoptée en procédure accélérée avec un soutien en demi-teinte du gouvernement, elle devra entrer en vigueur avant l'été si elle est votée par l'Assemblée nationale. ■

JESSICA STEPHAN



L'objectif de diviser l'artificialisation par deux d'ici à 2031 a été supprimé. LAURENT GRANDGUILLOT / REA

L'aurent Ribaut, le directeur de l'école Richomme dans le 18^e arrondissement de Paris, enlace avec joie le petit Pierre-Maël à son arrivée le matin. « On l'a hébergé à l'école trois mois l'année dernière, forcément ça tisse des liens », relève-t-il. L'enfant fait partie des dizaines de bambins qu'il a logés ponctuellement dans son établissement, comme la petite Anne-Laure. Elle arrive moins joyeuse. Les yeux hagards, elle avance sans voir. Avec sa mère Gloriane, elles sont logées depuis deux semaines dans un gymnase du 17^e arrondissement. Au milieu de la soixantaine de lits de camp, alignés sans plus de séparation ni de pudeur, la petite passe de mauvaises nuits. « Des couples se battent, des gens crient », raconte la maman. « Quand j'ouvre les yeux, je vois mon enfant qui regarde les gens, qui les écoute, qui ne se repose pas ». Cette immigrée en situation irrégulière a pu, grâce au soutien de l'association Un enfant un toit, trouver une place dans le centre d'hébergement d'urgence du centre sportif Courcelles. Avant cela, elle dormait dans des salles d'attente d'hôpital, des bus de nuit, des églises, « partout où je pouvais ». En France, plus de 2000 enfants dorment chaque nuit à la rue, selon les chiffres de l'Unicef d'août 2024. Face à ce scandale d'État, le sénateur PCF Ian Brossat défend ce mercredi une résolution transpartisane visant à mettre fin au sans-abrisme des enfants, qui a des chances d'être adoptée (voir l'entretien page ci-contre).

LE RISQUE DE SE VOIR EXPULSÉE DU SYSTÈME

Gloriane explique que le gymnase n'est pas mieux que la rue, qu'elle s'y sent autant, voire plus, en danger. Le contact rapproché avec d'autres personnes parfois déstabilisées l'inquiète, et le manque d'intimité porte atteinte à sa dignité. Il n'y a pas de douche, que des toilettes, pas de coin repas, pas d'endroit où travailler les devoirs de sa fille. D'hébergement, le lieu n'a que le toit et les murs. Mais elle ne peut refuser les attributions du 115, le numé-

Pour les demandeurs déboutés du droit d'asile, appeler le 115 reste la seule solution pour trouver un hébergement.

ro d'urgence sociale, au risque de se voir expulsée du système. Sa demande de droit d'asile a été rejetée. Pour toutes ces personnes fragilisées, appeler le 115 reste la seule solution pour trouver un logement. Mais cela ne marche pas à tous les coups. Sur France Info en décembre dernier, le directeur de la Fédération des acteurs de solidarité (FAS) s'insurgeait de devoir « hiérarchiser la misère », ce qui va contre le principe d'inconditionnalité, inscrit



REPORTAGE

Comme cela se fait à Paris, le gymnase du lycée Bellecombe, à Lyon, a hébergé des enfants et des parents.

Le sans-abrisme des enfants, un scandale d'État

LOGEMENT Plus de 2 000 mineurs sont à la rue en France. À Paris, plusieurs écoles hébergent régulièrement des élèves sans autre solution. C'est le cas dans la maternelle Richomme, dans le 18^e arrondissement.



ANTOINE BOUREAU/HANS LUCAS

dans l'article 73 de la loi du 25 mars 2009, toujours en vigueur : « Toute personne sans abri et en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. » Or cela reste relatif, comme dans le cas de Gloriane. Depuis deux ans qu'elle est en France, elle n'a bénéficié au total que de quatre semaines, éparques, dans un centre d'hébergement d'urgence.

UNE DIZAINE DE FAMILLES HÉBERGÉES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

« Sur une centaine de familles qui scolarisent leur enfant chez nous, peut-être une quarantaine sont mal logées », estime Laurent Ribaut, qui dirige l'école Richomme depuis plus de dix ans. Depuis le début de l'année 2025, il en a déjà hébergé une dizaine dans l'école, ainsi que leurs parents. « C'est le cas de Lydia, une infirmière, régularisée, avec deux enfants, qui a refusé un logement insalubre proposé par le 115. Exclue du système à la suite de son refus, elle n'a pas eu d'autre choix que de loger dans un petit bureau de l'école

jusqu'à ce que la mairie du 18^e arrondissement se mobilise pour l'aider à trouver une place dans une HLM », raconte Marion, déléguée des parents d'élèves et soutien de l'association Un enfant un toit.

Plusieurs parents bénéficient d'un soutien actif de la mairie du 18^e arrondissement. Gloriane, après quelques jours dans le centre d'hébergement d'urgence Suzanne-Valadon, a très vite vu sa fille

Anne-Laure être scolarisée à l'école Richomme. Après la délivrance du certificat d'inscription par la mairie, c'est aux directeurs d'établissement d'accorder une admission, ce que Laurent Ribaut ne refuse jamais. « Quoi qu'il arrive, ils peuvent rester scolarisés ici, même si leur famille doit partir loin à cause des disponibilités dans les centres d'hébergement. » Il a offert cette stabilité à la famille du petit Akshan, fils

d'immigrés sri-lankais en situation irrégulière. Sur le territoire depuis dix ans, leurs multiples demandes de droit d'asile ont été déboutées et le logement qui leur était prêté a été saisi. Finalement hébergés par le 115 de façon durable à Colombes (Hauts-de-Seine), ils amènent pourtant leur fils de 4 ans tous les matins à l'école maternelle du 18^e. ■

ANNE BILLOËT

« Ce qui manque, ce ne sont pas des règles mais les moyens »

À l'initiative du sénateur communiste Ian Brossat, la Haute Assemblée devrait voter mercredi une résolution transpartisane visant à mettre fin au sans-abrisme des enfants.

Ian Brossat, le sénateur communiste, a repris à son compte la résolution transpartisane élaborée par sa consœur la députée les Écologistes Marie Charlotte Guérin, destinée à mettre fin au sans-abrisme des enfants. Examinée ce 19 mars, elle devrait être adoptée sans difficulté par la Haute Assemblée, en attendant que son examen soit mis à l'ordre du jour du Palais Bourbon. L'objectif est de rappeler la gravité de la situation alors que le nombre de mineurs dormant à la rue en France ne cesse d'augmenter et d'appeler le gouvernement à sanctuariser les moyens d'un accueil digne.

Pourquoi cette résolution sur les enfants à la rue ?

En août dernier, l'Unicef a publié son baromètre qui montre que plus de 2 000 enfants, dont une bonne partie va à l'école, dorment à la rue tous les soirs. C'est un chiffre qui a plus que doublé en trois ans. C'est inadmissible. J'ai donc souhaité travailler à une proposition de résolution transpartisane qui permette de tirer la sonnette d'alarme sur ce sujet. Notre société a fini par s'habituer au fait que des enfants dorment à la rue, alors que ça aurait été inimaginable il y a encore quelques années. Cela traduit une forme de décivilisation, de déshumanisation de la société française. Il me paraît donc indispensable d'en faire un sujet de débat politique. C'est la condition absolue pour que le gouvernement prenne la mesure du phénomène et mette en œuvre des mesures concrètes pour y remédier. S'il n'y a pas de prise de conscience générale de la situation dans laquelle nous sommes, rien ne se passera.

Cette résolution comporte un axe hébergement et un axe logement.

Pourquoi ?

Parce qu'aujourd'hui, toute la chaîne de l'hébergement et du logement est engorgée. Il nous faut donc à la fois parer à l'urgence et trouver des solutions pérennes. D'abord créer des places d'hébergement en nombre suffisant pour qu'il n'y ait plus d'enfants à la rue dans la sixième puissance économique du monde, et qui ne se résument pas à des réquisitions de

gymnases. Ensuite, il faut travailler à des solutions de logement adaptées aux besoins des familles aux revenus très modestes, trop souvent condamnées à passer d'hébergement en hébergement, sans pouvoir se projeter.



IAN BROSSAT
Sénateur
communiste

Votre résolution évoque aussi les conditions d'hébergement dans les hôtels. Pourquoi ?

Trop souvent, les solutions d'hébergement proposées sont indignes. Tout le monde voit bien que l'accueil dans des hôtels ne satisfait personne, à part des hôteliers qui s'en mettent plein les poches grâce à cette manne payée par l'État. Les familles ne peuvent pas y faire la cuisine, elles y vivent très à l'étroit, et ça revient très cher aux pouvoirs publics. Il est nécessaire de sortir de cette dépendance vis-à-vis du secteur hôtelier et de créer de vraies places d'hébergement dignes et durables.

Pourquoi avoir choisi le mode de la résolution transpartisane ?

Dès le départ nous avons souhaité engager une démarche transpartisane. D'abord parce que c'est un sujet qui peut mobiliser au-delà des clivages classiques. Personne ne peut assumer sereinement le fait que des enfants, parfois de quelques mois, errent entre

les urgences d'un hôpital et des tentes. Ensuite, parce que c'est la condition absolue pour parvenir à faire voter le texte dans cette assemblée de droite qu'est le Sénat. Par ailleurs, nous avons opté pour une résolution parce que, en principe, la loi dit déjà que les enfants ne sont pas censés dormir à la rue. Ce qui manque, ce ne sont pas des règles mais les moyens pour remédier à ce phénomène. Notre objectif est donc que cette résolution soit suivie de décisions budgétaires qui permettent de

« Il nous faut à la fois parer à l'urgence et trouver des solutions pérennes. »

créer des places d'hébergement et de construire des logements répondant aux besoins de ces familles. De toute façon, même si elle est adoptée, ce qui est probable, cette proposition de résolution n'est pas l'aboutissement du combat. C'est plutôt un point d'appui pour exiger des avancées concrètes, notamment faire en sorte que l'hébergement et le logement cessent d'être des variables d'ajustement budgétaire, comme c'est le cas depuis quelques années.

L'ambiance est pourtant aux économies budgétaires...

C'est pour cela que cette résolution est d'abord un geste politique, à l'heure où le gouvernement nous dit son intention de remettre en cause le modèle social, hier en agitant la menace de la dette, aujourd'hui pour faire face à des dépenses supplémentaires en matière d'armement. Mais personne ne peut s'habituer au fait que des enfants dorment à la rue, et s'il y a bien un budget auquel on n'a pas le droit de toucher, c'est bien celui-là. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR HÉLÈNE MAY

Des inégalités criantes pour les enseignants du primaire

ÉDUCATION Derrière une hausse potentielle de 2,3 % du recrutement de professeurs des écoles cette année, se cachent des disparités régionales aux dépens des académies déjà les plus défavorisées.

Bonne nouvelle, au concours externe de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), il y aura plus de postes ouverts cette année qu'en 2024 : 8 102 contre 7 917, soit 2,3 % de hausse. Mauvaise nouvelle en revanche, cela n'empêchera pas les conditions de travail des personnels, et l'apprentissage des élèves, de continuer à se dégrader de manière importante dans les académies déjà les plus en difficulté.

En cause dans cette apparente contradiction, la répartition géographique de ces nouveaux postes. Sur trente académies, vingt-trois connaissent une stabilité ou une hausse de leur recrutement – parfois importante comme à Bordeaux, Nantes ou en Normandie, où il y a eu environ un tiers de postes ouverts en plus. À l'inverse, dans sept académies, c'est un recul : la Guyane (de 150 à 110 postes), La Réunion (de 133 à 120 postes), mais aussi Lille (de 515 à 448 postes, soit - 13 %), Lyon (de 435 à 362 postes, - 17 %) Créteil (de 1 037 à 869 postes, - 16 %) et Versailles (de 1 230 à 960 postes, - 22 %).

PLUS D'ENSEIGNANTS MAIS PEU FORMÉS

Les deux académies de la banlieue parisienne pèsent à elles seules 17 % des effectifs élèves de France. Elles cumulent déjà les difficultés, avec les plus fortes concentrations d'élèves issus des classes sociales défavorisées et d'écoles classées en éducation prioritaire. Leur recrutement est déficitaire depuis des années... et c'est précisément là que se situe l'entourloupe, explique Guislaine David, porte-parole du syndicat

FSU-SNUipp : « Le manque d'attractivité fait qu'il y a tous les ans des postes perdus, non pourvus, dans ces académies. Cette fois, le ministère a décidé de ne pas ouvrir plus de postes au concours que le nombre de ceux qu'il estime pouvoir recruter. Tout en augmentant les postes ouverts dans les autres académies, ce qui lui permettra sans doute d'y embaucher moins de contractuels et surtout de préserver les apparences, en présentant un chiffre positif au niveau national. »

Logiquement, c'est l'inverse qui devrait se produire à Créteil, Versailles, Lille ou Lyon : encore plus de contractuels pour combler les manques devant les classes, alors que ceux-ci y représentent déjà jusqu'à 6,5 % des effectifs (Créteil). Dit autrement : encore plus d'enseignants peut-être volontaristes mais recrutés à la va-vite et peu, voire pas du tout formés, auprès des élèves les plus fragilisés, qui ont le plus besoin d'enseignants expérimentés, investis et compétents.

Pour Guislaine David, même avec une réforme de la formation initiale qui prévoit un prérecrutement en licence, rien ne changera sans des « mesures structurelles » pour améliorer l'attractivité du métier enseignant : « Les candidats de province ne veulent plus venir sur ces postes parce qu'ils savent qu'ils ne pourront plus en repartir. Il faut résoudre le problème des salaires, du coût du logement en Île-de-France, des conditions de travail... » Derrière un chiffre global qui se veut rassurant, c'est donc une nouvelle dégradation de l'école publique qui s'avance. ■

OLIVIER CHARTRAIN



Dans la banlieue parisienne, le recrutement est déficitaire depuis des années. MAGALI COHEN / HANS LUCAS / AFP

LA CHRONIQUE FÉMINISTE DE VIOLAINE DE FILIPPIS-ABATE AVOCATE



MAGALI BRASSEUR

L'urgence alimentaire des femmes précaires

Cinq ans après le premier confinement du 17 mars 2020, la précarité alimentaire demeure une réalité préoccupante en France. La crise sanitaire avait déjà exacerbé la vulnérabilité des personnes dépendantes de l'aide alimentaire, avec un impact particulièrement marqué sur les femmes élevant seules leurs enfants, comme l'avait souligné l'Insee. Une récente étude de l'institut Flashs révèle l'ampleur actuelle du phénomène : un tiers des individus interrogés déclarent avoir dû sauter des repas plusieurs fois par mois pour des raisons financières ; 14 % quelques fois par semaine et 6 % presque tous les jours. Le profil type reste très majoritairement féminin (72 %), avec près de 40 % de mères célibataires. Cette surreprésentation féminine s'explique notamment par la précarité économique des familles monoparentales, dont 84 % de femmes sont à la tête. Selon le Haut Conseil à l'égalité, un tiers de ces familles vivent sous le seuil de pauvreté, la situation étant particulièrement critique pour les femmes migrantes.

La Fédération française des banques alimentaires alerte sur l'élargissement du phénomène aux travailleurs et à une partie de la classe moyenne. Entre 2022 et 2024, la proportion

de travailleurs parmi les bénéficiaires a augmenté de cinq points, dont près de la moitié occupe un emploi à temps plein. Cette étude souligne également une détérioration notable de l'état de santé des femmes, tant sur le plan mental que physique. Face à ces constats alarmants et aux coûts massifs de l'aide alimentaire,

estimés à 1,5 milliard d'euros selon un rapport sénatorial de 2018, une réforme structurelle s'impose. Une proposition de loi actuellement déposée à l'Assemblée nationale vise à expérimenter une sécurité sociale de l'alimentation. Ce dispositif permettrait de créer un fonds national pour subventionner des caisses locales gérées par des associations d'acteurs engagés dans la transition agroécologique. Ce système fonctionnerait sur un principe de solidarité : chaque personne cotiserait selon ses ressources à une caisse, permettant une redistribution équitable. L'objectif est de garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité, indépendamment de leur situation financière.

Au-delà de sa dimension économique, l'accès à une alimentation digne constitue un enjeu fondamental de justice sociale et de respect de la dignité humaine, surtout pour les femmes qui supportent de façon disproportionnée le poids de cette précarité. Les chiffres sont sans appel : surreprésentation féminine parmi les bénéficiaires, vulnérabilité accrue des mères célibataires, détérioration de leur santé physique et mentale... L'amélioration de la situation alimentaire des femmes est indispensable pour l'égalité et nécessite une mobilisation collective urgente. ■



CHÔMAGE DES JEUNES

L'application de la réforme des retraites, qui va empêcher le renouvellement des postes, devrait participer à augmenter le taux de chômage de 7,3 %, fin 2024, à 7,6 %, en juin, selon l'Insee. De nombreux jeunes au chômage sortent des statistiques.

GRÈVE DES AUTOCARS FAURE

Un mouvement inopiné des conducteurs des Autocars Faure a éclaté lundi 17 et mardi 18 mars sur le réseau de transport scolaire et urbain dans le Gard rhodanien. Les salariés protestent contre la mise à pied de leur directeur de site et la dégradation des conditions de travail.

PRÉVENTION EN CARTON

La CGT dénonce deux projets de décret de la Direction générale du travail lors de fortes chaleurs : l'un créant une obligation de « température convenable » des locaux, sans définir l'expression, le second, des règles de prévention seulement en vigilance orange et rouge.

La double peine des fonctionnaires de catégorie C



Manifestation à Montpellier (Hérault), le 5 décembre 2024. ERIC BERACASSAT/HANS LUCAS/AFP

Les fonctionnaires s'autoriseront-ils encore à être malades ? La question est loin d'être rhétorique pour les syndicats, alors que la baisse de 100 % à 90 % de leur rémunération durant les trois premiers mois de congé de maladie ordinaire est entrée en vigueur depuis le 1^{er} mars. Si cette mesure, imposée dans le budget 2025 et destinée pour l'exécutif à récupérer 900 millions d'euros par an, représente un coup de massue supplémentaire pour les 5,7 millions d'agents des trois versants (État, territoriale et hospitalière), ses conséquences s'annoncent particulièrement redoutables pour ceux qui appartiennent à la catégorie C de la fonction publique.

Aides-soignantes, cantonniers, agents d'entretien, Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles

FONCTION PUBLIQUE

Les agents aux plus faibles revenus vont le plus pâtir de l'amputation de 10 % de leur indemnisation en arrêt maladie, prévue dans le budget 2025. Ils sont les plus vulnérables aux problèmes de santé.

maternelles), éboueurs... Ceux-là mêmes qui constituaient le gros des bataillons parmi les travailleurs dits « de première ligne » pendant le Covid sont aussi les plus mal payés et seront de facto le plus durement touchés par les deux décrets actant cette amputation de 10 % de leur indemnisation. Œuvrant majoritairement dans la fonction publique territoriale – dont ils représentent plus de 70 % des effectifs –, ces agents pourraient ainsi perdre, selon des estimations syndicales, plus de 200 euros pour 20 jours d'arrêt (en cumulant le jour de carence et cette baisse de l'indemnisation).

« Leur salaire, c'est plus ou moins le Smic. Quand on leur enlève 10 %, les effets sont très violents. »

NATACHA POMMET, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS CGT

Pour la secrétaire générale de la fédération des services publics CGT Natacha Pommet, le calcul est simple : « Leur salaire de base, c'est plus ou moins le Smic, et il évolue très peu, avec un gain dérisoire de 4 euros chaque année. Quand on leur enlève 10 % de leur rémunération, les effets sur la fiche de paie sont très violents », analyse la syndicaliste, qui estime que cette nouvelle donne va contribuer « à accroître la paupérisation » d'agents déjà sur le fil.

« UNE PYRAMIDE DES ÂGES PLUS ÉLEVÉE »

Ces salaires en berne ont, par ailleurs, pour effet domino de les priver, de manière encore plus rude que leurs collègues des catégories A et B (mieux rémunérés), de la capacité financière à souscrire une couverture prévoyance suffisante pour compenser ce trou dans leur salaire.

Comble de l'injustice, pour Stanislas Gaudon, président de la fédération des services publics de la CFE-CGC, ces agents « qui vont subir l'impact financier de plein fouet » sont aussi les plus vulnérables aux problèmes chroniques de santé. Un phénomène qui s'expliquerait par « une pyramide des âges plus élevée dans leurs rangs » – la moyenne dans la fonction publique territoriale est estimée à 46 ans, contre 44 ans dans la fonction publique tous versants confondus, et 41 ans dans le secteur privé – mais aussi par le fait que la plupart d'entre eux travaillent dans les filières techniques, où le corps est mis à rude épreuve. ■■■



Du 18 au 23 mars Mobilisation des professionnels des arts, du spectacle et de la culture à l'appel de la CGT, SUD et la CNT, contre le désengagement financier de l'Etat et des collectivités.

20 mars La CGT, la CFTC, la CFE-CGC, Solidaires, la FGR-FP et LSR, Ensemble & Solidaires manifestent partout en France pour la protection sociale et le pouvoir d'achat des retraités.

20 mars Préavis de grève à l'académie de Créteil déposé par l'intersyndicale FSU-FO-Unsa-CGT-SUD éducation.
22 mars Des partis de gauche, associations et syndicats défileront

dans le cadre de la Journée internationale contre le racisme.
7 avril Le collectif « Notre santé n'est pas à vendre » propose de battre le pavé contre le « *recul historique de l'accès aux soins* ».

« Ce qui est scandaleux de la part de l'exécutif, c'est de ne pas avoir conceptualisé la question des arrêts maladie par branches métiers, au sein de la territoriale. Les agents de voirie, par exemple, qui ramassent les ordures ménagères, ont des problématiques de santé très spécifiques. Ils exercent des métiers très pénibles, avec, pour certains, des horaires atypiques, des gestes répétitifs qui provoquent des troubles musculo-squelettiques », pointe le syndicaliste.

À ses yeux, dès les premiers débats sur le budget, sous l'éphémère gouvernement Barnier, le sujet a été biaisé par les accusations « d'absentéisme », largement alimentées par l'ex-ministre de la Fonction publique Guillaume Kasbarian, alors que « le cœur du problème, c'est la QVCT (actions visant à améliorer la qualité de vie et des conditions de travail - NDRL) », qui n'a jamais été abordée dans les débats.

DES « INCUBATEURS À MALADIES »

Dès lors, les deux représentants syndicaux s'accordent à anticiper un phénomène, où l'on verra ces agents – dont la plupart, selon Natacha Pommel, « arrivent à la cinquantaine complètement usés » – poussés coûte que coûte à continuer de travailler, quand bien même ils ne seront pas en état de le faire. Avec, pour effets prévisibles, une dégradation de leur état, mais aussi la transformation des lieux de travail en « incubateurs à maladies », selon les termes de Stanislas Gaudon.

Autant de raisons qui expliquent la révolte des syndicats face à une mesure jugée « stigmatisante, injuste et contre-productive ». Une intersyndicale (CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA) a envoyé une lettre ouverte au ministre de la Fonction publique, Laurent Marcangeli, le 18 mars, dénonçant la nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des agents, en raison de cette baisse d'indemnisation et du gel du point d'indice. Cette missive pose les bases d'une mobilisation à venir. Ils l'espèrent à l'image de celle du 5 décembre dernier qui, selon eux, a permis de peser sur la décision d'enterrer le décret concernant les trois jours de carence, prévu dans le projet de loi de finances pour 2025 proposé par Michel Barnier, avant de subir le couperet du 49.3. ■

HAYET KECHIT

Le conclave sur les retraites prend l'eau de toutes parts et c'est son promoteur qui a tiré la plus grosse torpille. Depuis le 27 février, les syndicats et le patronat discutent pour tenter d'améliorer la réforme des retraites de 2023, qui avait notamment conduit à repousser l'âge de départ à 64 ans, contre 62 précédemment. Des discussions rendues complexes par la mauvaise volonté des organisations patronales, qui ont d'emblée semblé exclure tout retour aux 62 ans. Le Medef a même plutôt plaidé pour « pousser un peu plus loin ». Les syndicats, de leur côté, s'opposent catégoriquement au statu quo.

Plus grand monde n'espérait la signature d'un accord ambitieux, mais voilà que François Bayrou a définitivement enterré les espoirs des plus optimistes. En écartant, ce week-end, tout retour aux 62 ans, le premier ministre a donné l'impression aux négociateurs qu'ils débattaient dans le vent et crédibilisé la thèse d'une négociation mascarade, brandie dès le début par ses opposants. Mardi, François Bayrou s'est même permis le luxe d'en rajouter une couche, afin d'expliquer ses propos : « J'ai répondu en conscience dimanche et je ne crois pas que qui que ce soit qui travaille sur ce sujet puisse prétendre qu'on peut revenir à la

Les négociations sur les retraites sabordées

CONCLAVE En excluant un retour à 62 ans, François Bayrou a plombé les discussions qu'il avait lui-même mises sur pied.

retraite à 62 ans. Et je suis persuadé que les partenaires sociaux, dans leur ensemble, en viendront à une conclusion de cet ordre. »

En faisant la démonstration de son intransigeance, Bayrou savonne la planche de ses propres ministres, qui se démènent justement pour tenter de sauver les négociations et faire oublier sa sortie de dimanche. « Les syndicats peuvent regarder (la question d'un retour à 62 ans) si tant est que l'équation financière est là et qu'il y a un compromis aussi avec le patronat », avance prudemment la ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet.

Y AURA-T-IL ENCORE DU MONDE AUTOUR DE LA TABLE ?

Mais il reste à savoir s'il y aura encore du monde autour de la table pour construire ledit compromis. L'U2P (organisation patronale) vient d'annoncer publiquement son intention de claquer la porte des négociations, fragilisant encore un peu plus le processus. Pour le coup, l'U2P

reproche plutôt au gouvernement de se montrer trop timoré. « Est-il vraiment sérieux, dans (un) contexte de déficits structurels et de projections alarmantes, de continuer à emprunter la voie d'un retour de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans ou d'une réduction de la durée d'activité requise ? » s'interroge-t-elle dans son communiqué. On comprend surtout que l'U2P cherchait un prétexte depuis plusieurs jours pour quitter la table des négociations.

En attendant, le nombre de participants se réduit à vue d'œil. FO avait décidé de partir dès le début, anticipant une discussion impossible. La CGT a entamé la consultation de ses structures (unions départementales et fédérations), qui devrait durer jusqu'au mercredi 19 mars en fin d'après-midi, avant de prendre une décision. À la confédération de Montreuil, on se dit « furieux de l'attitude du gouvernement, qui ferme explicitement la porte à toute remise en question de la réforme ». ■

CYPRIEN BOGANDA

Alors qu'il est de nature à modifier profondément l'organisation du travail et les conditions de travail, le déploiement des outils d'intelligence artificielle dans les entreprises est souvent présenté comme une simple introduction d'outils nouveaux ne nécessitant pas une information et une consultation des institutions représentatives du personnel. Pourtant ces outils, et notamment le management algorithmique, peuvent représenter des cas d'introduction de nouvelles technologies nécessitant une information et une consultation du comité social et économique (CSE) au sens des dispositions de l'article L2312-8 alinéa 4 du Code du travail : « Le comité social et économique a pour mission d'assurer une expression collective des salariés. (...) Le comité est informé et consulté sur les questions intéressant (...) l'introduction de nouvelles technologies. »

C'est dans ces conditions qu'aux termes d'une ordonnance en date du 14 février, le président du tribunal judiciaire de Nanterre a ordonné à une entreprise de suspendre le déploiement d'outils d'intelligence artificielle à défaut

LA CHRONIQUE JURIDIQUE DE MERIEM GHENIM

AVOCATE



faire cesser. La société prétendait qu'il s'agissait d'une simple expérimentation ne nécessitant pas une information et/ou consultation du CSE.

Aux termes de la décision rendue, le juge des référés ordonna à la société de suspendre sous astreinte le déploiement de l'outil, considérant que ce n'était pas une expérimentation mais une phase pilote du projet mettant en œuvre des outils d'intelligence artificielle et nécessitant l'information et la consultation du CSE. Du point de vue des salariés, l'introduction des outils d'intelligence artificielle, notamment le management algorithmique, peut avoir des incidences très importantes en matière d'emploi, d'organisation du travail et d'atteinte aux libertés individuelles. Face à la multiplication de ces outils, il convient d'être particulièrement vigilants et d'exiger le respect des droits et prérogatives des institutions représentatives du personnel. Les dispositions du droit européen garantissant davantage ces droits doivent être transposées rapidement dans le droit français. ■

L'intelligence artificielle dans les entreprises

d'avoir régulièrement informé et consulté le CSE. Ce dernier avait en l'espèce demandé à de nombreuses reprises à être informé et consulté sur le sujet. Face au refus de la direction de satisfaire à ses obligations légales, le CSE assignait la société devant le juge des référés, estimant que l'attitude de l'employeur était constitutive d'un trouble manifestement illicite qu'il convenait de

MOTS CROISÉS N° 24155 par Martial Dubois

**RETRouvez l'Humanité
sur Internet**

**Reportages, analyses,
entretiens, chroniques,
vidéos, directs...**

**Toute notre actualité
à portée de clic.**

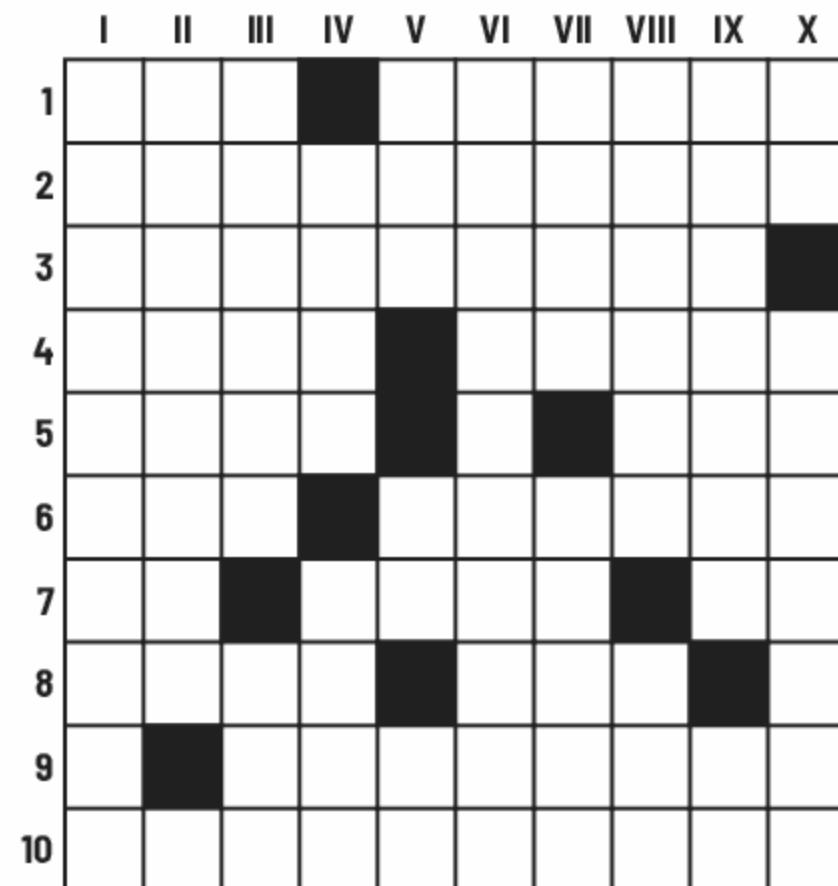
↗ www.humanite.fr

↗ facebook.com/humanite.fr

↗ twitter.com/humanite_fr

↗ linkedin.com/company/lhumanite

↗ Compte lhumanitefr sur Instagram



HORizontalement

1. Septième lettre de l'alphabet grec.
2. Poissons.
3. Chatouillera agréablement.
4. Foyer de la cheminée. Cœur de bœuf.
5. Mazout. Manie ridicule.
6. Lentille bâtarde. Pétrir différentes parties du corps avec les mains.
7. Tiens. Partie du corps entre la cuisse et le bas-ventre. En admettant que.
8. Ancien titre bulgare. Coup de feu.
9. Ajoutai un texte à un dessin.
10. Exposais un aliment à un feu vif.

Verticalement

- I. Agents de liaisons.
- II. Armatures et couvertures de maisons.
- III. Différents. Époux de Fatima.
- IV. Unité monétaire du Cambodge. Dieu grec de la Guerre.
- V. Céréale à petits grains. À moitié. Soldat américain.
- VI. Brillantes.
- VII. Nulle chose. Rotoplots.
- VIII. Petits rongeurs. Ancien nom de la partie orientale de l'Allemagne.
- IX. Grands papillons aux couleurs vives. Paresseux.
- X. Sélénium. Rédigeas un message.

SOLUTION HORIZONTALMENT. 1. Etat. Mérus. 2. Sourciller. 3. Tétillaire. 4. Autre. 5. Annone. 6. Ers. Masser. 7. Te. Aine. 8. Tsar. 9. Légençada. 10. Salissais. Fuef. Tic. 11. Estafettes. 12. Autres. 13. Rel. Arès. V. Mil. Mi. Gl. VI. Eclatantes. VII. Rien. Seins. VIII. Lérots. RDA. IX. Uraniés. Al. X. Se. Ecrits.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)
Capital social 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail: relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion : agence Boconseil.
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail: oborscha@boconseilame.fr

Vente militante 01 49 22 73 55

Publicité Comédiance. Olivier Valentin, président
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)

Directoire

Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication ; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction ; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication ; Silvère Magnon, directeur des développements

Conseil de surveillance

Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité, Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité

Impression POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)

Numéro ISSN 0242-6870

Dépôt légal Date de parution

Commission paritaire 1124 C 79615

Tirage du 17 mars 2025 28 009 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60 % ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Europhosphore PTot : 0,01 kg/tonne.



Souscription 2025

Le prix de la vérité



**JE FAIS UN DON À L'HUMANITÉ
EN VERSANT**

NOM / PRÉNOM _____ € _____

E-MAIL _____

TÉL. _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité
Votre don est à retourner à l'Humanité, souscription, immeuble Calliope,
5, rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex.

**OU JE FAIS UN
DON EN LIGNE !**

RÉSULTATION

VOIR LE DON VOUS DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 66 %, DANS LA LIMITÉE DE 20 % DU REVENU IMPÔSSABLE.
Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132 €.
Si je donne 500 €, je récupère 330 €.

Je fais un don de 1 à 499 € :
Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Presse et Pluralisme Humanité.

Je donne 500 € ou plus :
Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'Humanité en partage.

UN HORS-SÉRIE DE L'HUMANITÉ



JE COMMANDE *

Le hors-série *Dans l'enfer des camps* au prix de 11 € + 3 € de frais de port **, soit 14 € x _____ exemplaire(s) = _____ €
Total de ma commande _____ €

PRÉNOM _____

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

E-MAIL _____

* Délai de livraison de 10 à 12 jours

** France métropolitaine

À renvoyer rempli et accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Humanité à :

L'HUMANITÉ, SERVICE DIFFUSION
33, RUE DES GRANGES GALAND
37550 SAINT-AVERTIN

Pour commander en ligne et régler par carte bancaire, capturez ce QR code à l'aide de votre smartphone





BRUNO SMAIL OF AFP

Avant une rencontre, Poutine et Trump actent une trêve limitée

GUERRE La seconde conversation téléphonique, mardi, entre les présidents états-unien et russe a duré plus de deux heures. Un « cessez-le-feu pour la production d'énergie et les infrastructures » durant trente jours a été acté en Ukraine. Ils ont convenu de débuter « immédiatement » des négociations de paix au Moyen-Orient. Cette perspective ouvre des accords économiques colossaux entre Washington et Moscou, selon la Maison-Blanche.

Contrôle du cessez-le-feu, questions territoriales, adhésion de l'Ukraine à l'Otan, mer Noire, centrale de Zaporijja... cet après-midi, Donald Trump et Vladimir Poutine ont échangé durant deux heures et trente minutes sur le cadre d'une future trêve de trente jours. Une source proche du Kremlin a confirmé que le dialogue a été fructueux, « franc », « détaillé » et « bon ». « Sous la direction des présidents Poutine et Trump, le monde est devenu beaucoup plus sûr aujourd'hui » a réagi Kirill Dmitriev, l'envoyé de Vladimir Poutine pour la coopération internationale économique.

Néanmoins, la seule avancée en vue d'une trêve plus globale qui a été actée par la Maison-Blanche et le Kremlin est un « cessez-le-feu pour la production d'énergie et les infrastructures ». En gros, la Russie entend cesser « les frappes sur les infrastructures énergétiques en Ukraine pour trente jours ». Le président russe estime que « la cessation totale de l'aide militaire à Kiev est une condition essentielle à la résolution du conflit en Ukraine », selon l'agence russe Tass. Car Moscou refuse que la trêve soit synonyme de répit pour Kiev. De son côté, Washington espère que la paix en Ukraine permette

des « accords économiques » colossaux entre la Russie et les États-Unis, ainsi qu'une stabilité géopolitique.

Après ces premières annonces, les deux présidents ont convenu de commencer « immédiatement » des négociations sur l'Ukraine, au Moyen-Orient, selon Washington. Un tête-à-tête en Arabie saoudite pourrait donc se tenir dans les semaines qui viennent. « Le président russe a déclaré qu'il était prêt à travailler avec ses partenaires américains sur un examen approfondi des voies possibles d'un règlement, qui devrait être global, stable et durable », a confirmé le Kremlin dans un communiqué.

« PEU D'ESPOIR D'UNE PERSPECTIVE SATISFAISANTE »

Depuis son retour à la Maison-Blanche, le dirigeant des États-Unis a fait de la fin de la guerre en Ukraine un objectif de son début de mandat. En l'espace d'un mois, il s'agit de la deuxième conversation entre les deux présidents, après celle du 12 février. Elle avait marqué la fin de l'isolement de Vladimir Poutine vis-à-vis des pays occidentaux et lancé les futures rencontres entre les délégations américaines et russes à Riyad, Istanbul puis Moscou.

En marge de la conversation téléphonique russe-américaine, le responsable du cabinet présidentiel ukrainien Andriy Yermak a promis sur Telegram : « L'Ukraine ne discutera pas d'un statut de neutralité ou d'une réduction des effectifs de ses forces armées. Nous ne reconnaîtrons jamais

un territoire temporairement occupé comme russe. » Le ministre des Affaires étrangères ukrainien Andrii Sybiha, a tenu à rappeler la position de Kiev : il n'y aura « aucun compromis au détriment de l'intégrité territoriale ou de la souveraineté de l'Ukraine ». Des réactions agacées devant le « deal » qui pourrait ressortir de la rencontre entre Washington et Moscou. Plusieurs sources

ont même avancé que Donald Trump pourrait reconnaître la péninsule de Crimée, sous autorité russe depuis 2014 comme une région de la Fédération de Russie.

Le secrétaire d'État américain, Marco Rubio a déjà affirmé à plusieurs reprises que l'administration ukrainienne devrait faire des concessions territoriales. Une position répétée notamment le 11 mars dernier, lorsque la délégation états-unienne avait obligé Kiev à accepter trente jours de cessez-le-feu, lors de leur rencontre à Djedda (Arabie saoudite). En contrepartie, la délégation ukrainienne avait pu obtenir la fin du gel de l'aide militaire et des renseignements par Washington durant plusieurs jours. Les deux administrations ont acté la signature d'un accord « dès que possible » sur la cession par l'Ukraine de l'exploitation de ses minerais. « Cette pression est constante à l'égard de l'Ukraine et nous laisse peu d'espoir d'une perspective satisfaisante si ce n'est une pause militaire », déplore un journaliste ukrainien. Aucune menace n'a été formulée contre Moscou. J'espère que le futur accord de paix sera plus juste. »

Cette convergence entre les deux puissances pourrait déboucher dans le domaine de l'espace. Kirill Dmitriev évoque « un fort potentiel » pour une coopération entre les États-Unis et la Russie sur l'exploration de Mars. Des discussions devraient se tenir « bientôt » avec Elon Musk, fondateur de SpaceX, et le chef de l'agence spatiale russe, Roscosmos. Devant des chefs d'entreprise et responsables économiques, Vladimir Poutine a maintenu mardi ses critiques à l'égard des sanctions et la volonté des Européens d'affaiblir économiquement la Russie. « Nos concurrents auront toujours le désir de freiner notre pays. Même si l'autre partie fait un geste (...) nous pouvons nous attendre à d'autres tentatives de nous mettre des bâtons dans les roues », a-t-il condamné. ■

VADIM KAMENKA

En RDC, les pourparlers au point mort

AFRIQUE Au lendemain de la rupture des relations diplomatiques entre le Rwanda et la Belgique, les négociations qui s'ouvrent en Angola sont boycottées par la rébellion du M23, à la suite des sanctions prises par l'Union européenne.

Ils devaient rester quatre jours à Luanda, la capitale angolaise, dont le président João Lourenço est le médiateur désigné par l'Union africaine dans le conflit qui ensanglante l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Mais les cinq chaises prévues pour les négociateurs du Mouvement du 23 mars (M23), groupe armé antigouvernemental congolais soutenu par l'armée rwandaise, sont restées vides ce mardi 18 mars. Les pourparlers prévus pour « entamer des négociations directes de paix », selon João Lourenço, restent au point mort. Lundi soir, le M23 a annoncé qu'il ne se rendrait pas à Luanda, malgré l'ordre de mission signé par Corneille Nangaa, le dirigeant de l'Alliance fleuve Congo (AFC), la coalition politico-militaire dont fait partie le M23.

En cause : l'adoption par l'Union européenne, le 17 mars, de premières sanctions contre neuf chefs de l'AFC/M23 et de l'armée rwandaise. Quatre sont congolais, et appartiennent tous au M23. À commencer par son chef politique, Bertrand Bisimwa, ainsi que trois autres cadres. Les cinq autres personnes visées sont

rwandaises, dont le chef du recrutement du M23, et trois généraux de l'armée, parmi lesquels Ruki Karusisi, le commandant des forces déployées en RDC en soutien du M23. Détail important : une entreprise a également été placée sur cette liste de sanctions : la Gasabo Gold Refinery, une société rwandaise impliquée dans l'extraction illégale d'or au Congo. Ces sanctions sont à l'origine de la rupture diplomatique entre le Rwanda et la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, accusée d'avoir « pris parti » pour Kinshasa.

DES SANCTIONS DÉNONCÉES

De son côté, la RDC a maintenu sa participation à ce sommet mort-né. Jusqu'ici, le président Félix Tshisekedi avait refusé toute négociation directe avec le M23, qualifié de groupe « terroriste ». Pour la première fois, Kinshasa avait consenti à s'asseoir autour de la même table que le groupe armé, pour une raison simple : en trois mois, l'armée congolaise a essuyé revers sur revers, avec la prise par le M23 et ses alliés de l'armée rwandaise des deux grandes villes de Goma et Bukavu. ■

Le prix Nobel de la paix, le Congolais Denis Mukwege, s'est exprimé ce lundi à propos de ces pourparlers de paix. Pour lui, des négociations directes constituent une « erreur de diagnostic majeure ». Seule une « conférence internationale pour la paix en RDC » peut permettre d'avancer vers une solution politique, adossée au fameux accord d'Addis-Abeba de 2013, qui avait permis de régler – temporairement – le conflit, dans lequel le M23 était déjà partie prenante. Avant que son non-respect ne conduise au final à la reprise des hostilités.

Depuis Kigali, Paul Kagame a tenu un meeting très attendu ce dimanche 16 mars, le premier depuis sa réélection en juillet 2024. Son propos a été quasi intégralement consacré au conflit dans l'est de la RDC. Le président rwandais a dénoncé les sanctions prises par plusieurs pays, notamment l'Allemagne, le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni, pourtant un proche allié.

Des sanctions largement insuffisantes, en l'absence de la prise en compte des intérêts miniers et stratégiques de l'ensemble de la région. ■

BENJAMIN KÖNIG



Le 1^{er} mars, au poste-frontière de Goma-Gisenyi. Des rebelles du M23 escortent des membres des FDLR capturés. ARLETTE BASHIZI/FILE PHOTO/REUTERS



À Berlin, au Bundestag, Friedrich Merz (CDU) et Alexander Dobrindt (CSU) lors d'une session extraordinaire. ANNEGRET HILSE / REUTERS

Merz mène à terme son coup de force pour l'économie de guerre

ALLEMAGNE Le Bundestag sortant a été convoqué avant de s'effacer devant la nouvelle chambre élue. Une majorité des deux tiers permet au futur chancelier et à son allié social-démocrate d'amender une règle d'or constitutionnelle pour faire adopter un gigabudget militaire.

Moins de huit jours avant de sortir de la scène, le vieux Bundestag a adopté ce 18 mars un texte qui va engager massivement les dépenses publiques en faveur du surarmement et des infrastructures. Friedrich Merz, le futur chancelier, et son partenaire, le Parti social-démocrate (SPD), sont ainsi parvenus à passer en force, avant même d'avoir constitué leur gouvernement, en imposant une révision de la règle d'or. Pour amender cette disposition inscrite depuis 2009 dans la Constitution, il fallait une majorité des deux tiers qui aurait été introuvable

dans le nouveau Bundestag élu le 23 février. Obstacle essentiel : une minorité de blocage détenue par Die Linke. Le bon résultat et les 64 députés de la formation, qui ont constitué l'unique bonne surprise de ce scrutin, l'ont placée dans une position décisive, compte tenu de la place acquise par l'AfD (extrême droite) dans le nouvel hémicycle.

Heidi Reichennek, coprésidente du groupe Die Linke, a fait savoir que son parti était prêt à s'associer à une majorité des deux tiers pour une suppression complète du frein à la dette qui constitue, précise-t-elle, une condamnation à une sorte de super austérité chronique puisqu'il interdit tout dépassement de plus de 0,35 % du PIB du déficit public fédéral. Elle en revendique la levée

complète pour le financement de dépenses utiles « comme pour le logement social » dans un pays où les loyers flambent comme jamais. Mais Reichennek exprime, en même temps, son opposition la plus ferme à la révision partielle du « frein à la dette » au bénéfice strict de l'armée allemande. Ce qui « revient, dit-elle, à signer un chèque en blanc pour les dépenses militaires ».

QUELQUES DÉFENSEURS D'UN « FREIN À LA DETTE »

Quelques courageux députés SPD ou Verts ont osé braver les appels à la stricte discipline de vote réclamée, ce 18 mars, par les dirigeants de leurs partis respectifs. Ainsi l'écologiste Canan Bayram, de Berlin, a

refusé de se joindre à l'unanimité ambiant : « Nous allons pénaliser les parlements futurs avec ce paquet de dettes en faveur du surarmement », s'est-elle exclamée.

Friedrich Merz a dû faire face, de son côté, à une fronde interne de quelques défenseurs d'un « frein à la dette » préservé, comme celle de l'ex-secrétaire général de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), Mario Czaja. Mais ces votes dissidents se sont avérés insuffisants pour infirmer le résultat final. Le texte doit encore franchir un ultime obstacle au Bundesrat (le sénat allemand) où il doit être également ratifié par une majorité des deux tiers. Mais là aussi la messe du surarmement semble bien en passe d'être dite après le ralliement in extremis des « freie Wählern » (électeurs libres), le parti populiste très à droite allié à la CSU au sein du Parlement bavarois.

Friedrich Merz est intervenu avec force pour calmer les craintes d'un quelconque laxisme budgétaire. Hors armement, les dépenses seront d'autant plus restreintes que le principe du « frein à la dette » continuera de leur être appliqué, a prévenu le futur chancelier, qui a martelé : « Les temps paradisiaques où chaque souhait était possible sont révolus », en promettant « une gestion budgétaire extrêmement économique ».

Pour justifier la course aux armements, le patron de la CDU en a appelé, sans surprise, à la « constitution d'une communauté européenne de défense », intégrant le Royaume-Uni et la Norvège. L'intention va droit au cœur d'un autre va-t-en-guerre européen, le président français, Emmanuel Macron. Il a voulu marquer de sa présence à Berlin, au soir de ce 18 mars, un événement qui ne doit pas manquer d'être célébré comme « un tournant historique » faisant passer le Vieux Continent en position de puissance capable de se frotter à l'impérialisme russe.

Mais quid d'une autonomie stratégique européenne quand, à y regarder d'un peu plus près, ce sont en fait tous les voeux de Donald Trump qui sont exaucés par la course à l'armement de l'Union européenne ? Le président états-unien exige un transfert des financements de l'Otan sur ses États membres européens pour mieux faire pivoter son propre effort de guerre vers l'Asie et la Chine. Et les achats massifs de nouveaux équipements militaires par les Européens vont profiter essentiellement aux marchands d'armes des États-Unis. Bingo, coup double pour l'impérialisme états-unien.

Dans le budget exceptionnel de 100 milliards destinés à l'armée fédérale, adopté déjà par le chancelier sortant Olaf Scholz, ce sont les géants de l'armement basés aux États-Unis qui se sont taillé la part du lion. Le groupe aéronautique Lockheed Martin a franchi le mur du son du plus gros contrat avec la vente de 35 chasseurs bombardiers furtifs F 35. Les fabricants d'armes européens profiteront aussi de la pluie de crédits militaires. Mais la dépendance à l'égard des systèmes d'armes conçus et développés aux États-Unis est considérable. D'autant que l'atlantiste revendiqué qu'est le futur chancelier et ex-patron de BlackRock Allemagne ne devrait pas y voir d'inconvénients. ■

BRUNO ODENT

Réélu avec 50,66 % des voix au 12^e congrès de Rifondazione comunista, Maurizio Acerbo assume «le virage électrique» de sa formation, en référence aux controverses qui avaient suivi le branchemen t d'une guitare électrique par Bob Dylan en 1965. L'ancien député et secrétaire national du parti y voit la définition d'une nouvelle stratégie électorale, politique et culturelle. Fan du groupe punk britannique The Clash, il n'a pas oublié cette phrase du chanteur Joe Strummer: «Sans le peuple, vous n'êtes rien.» En toute logique, Maurizio Acerbo appelle à renouer avec une stratégie de masse.

Quel bilan tirez-vous des deux premières années de Giorgia Meloni au pouvoir ?

Il se profile en France ce que nous connaissons déjà en Italie avec la normalisation de l'extrême droite par le centre libéral et le grand capital. En Italie, Giorgia Meloni a gagné l'élection parce que le Parti démocrate (PD), alors dirigé par Enrico Letta, un ami d'Emmanuel Macron, a refusé toute coalition avec le Mouvement 5 étoiles contre la guerre en Ukraine. En ce sens, l'expérience italienne peut vous aider dans la lutte contre l'extrême droite.

De quelle manière ?

En Italie comme en France, l'extrême droite se présente comme sociale, populaire, anti-élites et antisystème. Lorsque Giorgia Meloni est devenue présidente du Conseil, elle s'est alignée sur les diktats de la Commission européenne, a accepté le nouveau pacte de stabilité et a poursuivi les politiques néolibérales contre les travailleurs. En Italie, les gouvernements «techniques», soutenus par le Parti démocrate, ont contribué à faire monter l'extrême droite et à lui donner

« Notre parti est le plus cohérent contre l'extrême droite »

ITALIE Le 12^e congrès de Rifondazione comunista, qui s'est tenu début février, a confirmé un changement important de stratégie. Rencontre avec **Maurizio Acerbo**, son secrétaire national.

un visage populaire. Ils ont procédé à une réforme très dure des retraites. La Ligue et Frères d'Italie assuraient alors qu'ils l'abrogeraient. Lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, ils ont durci la loi. C'est important que les travailleurs français en aient conscience.

Quel enseignement tirez-vous du congrès de Rifondazione comunista ? Signe-t-il l'échec de la stratégie du pôle de radicalité à gauche ?

C'était un congrès très dur. Il y a eu une forte opposition entre deux propositions politiques. Avec d'autres camarades, j'ai suggéré de travailler à la création d'un front large contre la droite à partir de points programmatiques fondamentaux : le refus de la

ENTRETIEN

guerre et du réarmement et un programme social de rupture avec les politiques qui ont ouvert la voie à la droite. Il s'agit de ne plus s'isoler dans une position marginalisée et sectaire. Notre histoire fait de nous le parti le plus cohérent du point de vue de l'antifascisme. Dans ce système électoral à un seul tour, nous nous sommes présentés ces seize dernières années en alternative au Parti démocrate. Cela nous a condamnés à l'exclusion du Parlement et des exécutifs régionaux. Nous travaillons en ce moment à des

campagnes unitaires autour des référendums proposés par la Confédération générale italienne du travail pour éliminer les lois qui ont généré la précarité. De nouveaux espaces d'initiatives unitaires s'ouvrent.

Notre congrès a décidé de relancer l'initiative communiste pour ramener au vote les classes populaires qui s'abstinent majoritairement. Gramsci nous a enseigné qu'il ne fallait pas perdre le lien avec le peuple : l'esprit unitaire est primordial pour renouer cette relation tout en préservant nos contenus radicaux. Une phase nouvelle s'est ouverte avec l'arrivée au pouvoir de Meloni et de Trump. Nous devons adapter notre stratégie et inverser le rapport de force.

Vous définissez la ligne issue du 12^e congrès comme l'expression d'un communisme «démocratique, libertaire et intersectionnel». C'est-à-dire ?

Le communisme démocratique vient d'une tradition du Parti communiste italien et même de la nouvelle gauche italienne après 1968. En tant que communiste, nous devons affronter les contradictions du présent. En Europe, l'anticommunisme est devenu le sens commun après 1991. J'ai rappelé au congrès que le drapeau rouge a été brandi pour la première fois à Paris durant la Révolution. Dans le Manifeste de Marx et Engels, on comprend que c'est le mouvement ouvrier qui a œuvré au vote universel. Lorsque l'Europe était régie par des monarchies et des empires, la Commune de Paris était la plus grande expression de démocratie. Le mouvement ouvrier a créé le premier parti de masse et les communistes ont animé la résistance contre le fascisme. Ondo doit ainsi s'opposer à la réduction du communisme à l'expérience soviétique. Au moment où le capitalisme se sépare de la démocratie, nous devons relancer notre projet communiste démocratique. Ce projet doit être intersectionnel, une idée issue du féminisme et de camarades comme Angela Davis. La lutte pour la libération des femmes est constitutive du mouvement socialiste. La droite divise les peuples en genres, classes, races et religions. Notre projet doit opérer la convergence contre toutes les formes d'oppression. ■



Manifestation contre l'agression russe en Ukraine, le 19 février 2022, à Milan. COZZOLI/FOTOGRAFFMA/ROPI-REA

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR LINA SANKARI

« En 131 ans, le CIO a toujours été dirigé par un Occidental »

OLYMPISE L'élection du président de l'instance internationale se tient à Athènes, ce jeudi. Le point sur les enjeux avec **Lukas Aubin**, chercheur en géopolitique du sport.

Sept candidats veulent succéder à l'Allemand Thomas Bach pour devenir le 10^e président du Comité international olympique (CIO), pour les huit prochaines années, dont l'élection se tiendra à Athènes, en Grèce, jeudi 20 mars. Directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques, en charge du programme sport et géopolitique, Lukas Aubin analyse ce scrutin et ses enjeux.

Rarement une élection à la présidence du CIO aura attiré autant de candidatures avec pas moins de sept prétendants venant de zones géographiques très différentes...

Pas uniquement occidentale, l'origine des candidats aurait pu refléter le monde multipolaire actuel, mais cela reste insuffisant. Aux côtés des quatre Européens, on peut noter la présence d'une femme, Kirsty Coventry, ancienne nageuse multimédaillée, ministre des Sports du Zimbabwe, issue de la minorité blanche, ou celle du prince Feisal Al Hussein, frère du roi Abdallah II de Jordanie, membre du CIO depuis 2010. Il y a aussi le Japonais Morinari Watanabe, président de la Fédération internationale de gymnastique, qui se distingue en proposant l'organisation simultanée des JO d'été dans cinq villes sur chaque continent... Il faut savoir qu'en 131 ans d'existence, le CIO a toujours été dirigé par un Européen ou un Américain.

Trois favoris semblent émerger : le Français David Lappartient, le Britannique Sebastian Coe et l'Espagnol Juan Antonio Samaranch Junior...

Le système d'élection du CIO, c'est de la géopolitique, si bien qu'il est difficile de dire qui est le mieux placé. Néanmoins, ces trois candidats ont les auras politico-sportives les plus importantes. Président du Comité national olympique et sportif français et de l'Union cycliste internationale, David Lappartient peut surfer sur la réussite de l'organisation française des JO

de Paris 2024 et l'obtention des JOP 2030 dans les Alpes françaises. Juan Antonio Samaranch Junio est le fils de l'ancien président du CIO (1980-2001), qui a contribué à faire entrer l'instance dans le monde moderne du sport en ouvrant la porte aux nouvelles sources de revenus tout en rendant les Jeux véritablement planétaires, mais sa gouvernance a été controversée en raison de son passé franquiste. Son fils, membre du CIO depuis 2001 et actuellement vice-président, connaît très bien les arcanes olympiques. Il est favorable à un retour de la Russie dès qu'elle ne contreviendra plus aux règles de la charte olympique. Une vision qui tranche avec celle de Sebastian Coe, le président du



LUKAS AUBIN
Directeur de recherche en géopolitique du sport à l'Iris

Cojop (comité d'organisation) des Jeux de Londres 2012, qui, depuis le début de la guerre en Ukraine, a adopté une position sans concession prononçant le bannissement des athlètes russes. En tant que président de World Athletics, il se refuse d'ailleurs à leur retour dans les épreuves d'athlétisme...

Kirsty Coventry fait partie des outsiders.

Peut-elle créer la surprise après les premiers Jeux paritaires de l'histoire de Paris 2024 ?

Si elle était élue, ce serait une petite révolution. Le CIO est une institution historiquement très masculine. On sait que Pierre de Coubertin était opposé à la participation des femmes aux jeux Olympiques, il considérait que le sport amateur devait être avant tout masculin tant au niveau de la pratique que de l'organisation. Les temps ont changé mais le CIO a toujours été dirigé uniquement par des hommes et, aujourd'hui, cela peut paraître anachronique quand on voit ses messages d'inclusion et les premiers Jeux paritaires de Paris 2024. C'est le sens de l'histoire qu'une femme soit un jour élue mais la candidature de Kirsty Coventry arrive probablement encore un peu tôt...

Quels sont les enjeux auxquels le CIO devra faire face dans les prochaines années ?

Son objectif est de garder sa suprématie sur le monde du sport ou du moins une forme de monopole. Un certain nombre de nouveaux sports apparaissent régulièrement (MMA, compétitions organisées par Red Bull...) avec de nouveaux publics jeunes à conquérir et le CIO doit sans cesse s'adapter. Il doit aussi proposer un sport plus soucieux de l'environnement avec des Jeux plus inclusifs et durables, moins de gigantisme, la fin des éléphants blancs (équipements sportifs à l'abandon après les JO)... Il doit également être en phase avec son temps et la nouvelle génération, née dans le numérique, qui n'utilise plus les médias traditionnels. Pour appâter ce nouveau public, le CIO a annoncé les premiers jeux Olympiques de l'e-sport, en 2027, en Arabie saoudite. Enfin, il doit faire face à une raréfaction des candidatures. Depuis une dizaine d'années, beaucoup de projets ne sont plus soutenus par les populations locales, car ils sont considérés comme des gouffres financiers et des désastres écologiques et sociaux. Le risque, c'est que seuls des pays riches ou qui possèdent déjà des infrastructures, car ils ont déjà organisé les Jeux, puissent candidater, excluant de fait les pays émergents. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NICOLAS GUILLERMIN



Pour le chercheur Lukas Aubin, si l'ex-nageuse zimbabwéenne Kirsty Coventry était élue à la tête du Comité olympique, « ce serait une petite révolution ». MILOS BICANSKI / GETTY IMAGES / AFP

«Au Brésil, les couleurs forment une sorte de chaos»

CINÉMA Deuxième long métrage du Brésilien **Marcelo Caetano**, *Baby* explore le São Paulo queer dans un récit d'apprentissage sensuel et charnel.

Baby de Marcelo Caetano, Brésil - France - Pays-Bas, 1h47

Présenté à la Semaine de la critique à Cannes, lauréat de nombreux prix dans des festivals internationaux, *Baby*, le deuxième long métrage du cinéaste brésilien Marcelo Caetano, s'assume comme un film délibérément queer. Ce récit d'apprentissage sensuel et charnel convoque, sur fond de voguing, Wellington, un ado tout juste libéré de prison. Ses parents partis sans laisser d'adresse, il rencontre Ronaldo, un homme plus âgé, un peu prostitué, un peu dealer et débrouillard, qui le surnomme Baby. Caetano filme les corps qui aiment, dansent et font de la rue un terrain de jeu et d'expression dans un contexte socio-économique où la solidarité le dispute à la violence quotidienne.

Dans quelle mesure votre film s'inscrit-il dans la lutte contre l'extrême droite ?

Faire du cinéma au Brésil est déjà un acte contre l'extrême droite. Pendant quatre ans, Bolsonaro a tenté d'éliminer les artistes et d'en finir avec la culture. L'équivalent du CNC brésilien a été complètement mis à l'arrêt. L'une des premières missions que s'est données Bolsonaro en arrivant au pouvoir en 2019 a été de supprimer le fonds pour les séries et les films LGBT. Après *Corpo Elétrico*, mon premier film, nous avons mis

sept ans à trouver le financement de *Baby*. Au Brésil, les artistes sont toujours les premières victimes de l'extrême droite. Nous avons besoin du gouvernement pour faire notre travail et permettre aux gens d'accéder à une culture qui ne soit pas uniquement nord-américaine. Montrer des corps queers, noirs, des familles qui ne soient pas que biologiques est une chose très importante. J'ai aussi décidé de faire ce film parce qu'un débat autour du concept de famille réduite à son expression traditionnelle était en cours au Brésil, porté par l'extrême droite alliée au fundamentalisme religieux chrétien. Les familles monoparentales, homos, affectives ou amicales étaient totalement exclues. Montrer l'existence de ces possibilités et de ces alternatives est aussi une manière de lutter contre l'extrême droite.



ENTRETIEN

Ronaldo (Ricardo Teodoro) et Wellington (João Pedro Mariano) dans *Baby* de Marcelo Caetano. MARCELO CAETANO



MARCELO CAETANO

Cinéaste brésilien

Comment avez-vous sélectionné vos comédiens ?

Le casting est aussi un acte politique. On vit dans un pays où les telenovelas et le cinéma créent un paysage avec toujours les mêmes visages. C'est très beau de choisir des comédiens qui ne sont pas très connus. C'est aussi une stratégie pour donner de la vraisemblance au film, construire la légende du comédien, mais aussi introduire de nouveaux visages au cinéma.

Vous décrivez les habituels parias de la société brésilienne avec complexité et humanité...

Je disais constamment aux comédiens que leurs personnages ne se considéraient pas comme des victimes. Ce sont des soldats, des gens qui luttent parce que, quand on appartient à une identité marginalisée en assumant ■■■

■■■ la position de victimes, on ne réussit pas à construire grand-chose. On se défend constamment alors qu'on doit attaquer. Je ne défends pas l'utilisation de la violence mais une position active dans le monde. À chaque fois que je me suis considéré comme une victime de la société, je me suis senti impuissant et faible. Je préfère croire que je suis capable de changer les choses, les gens et les mentalités. Pour les personnages, il s'agit d'aimer vraiment leur identité, d'aimer être gays ou travailleurs du sexe.

En quoi ce film est-il d'abord un portrait de São Paulo ?

J'essaie d'inviter la ville à entrer dans mon film. Je ne ferme pas les rues, je n'utilise pas de figurants. Les gens qu'on voit sont ceux qui y vivent. São Paulo est une ville énorme, apocalyptique, avec beaucoup de problèmes sociaux, humains et plus de 100 000 sans-abri dans le centre-ville. Faire de cette ville un personnage avec des personnes queers, des travailleurs du sexe et des sans-abri est très important.

« Le contraste est la seule manière de capturer et de comprendre cet esprit brésilien. »

MARCELO CAETANO, CINÉASTE

abandonnés et marginalisés. La fonction du cinéma est aussi de montrer que des gens sont toujours là, que leurs liens sont toujours forts dans cette ville qui est pour moi la synthèse du pays.

Pourquoi travaillez-vous autant sur les contrastes ?

La société brésilienne est pleine de contradictions. Il y a de la violence contre les personnes LGBT, mais des milliers de personnes queers s'aiment librement dans le centre-ville de São Paulo. Le racisme est très violent, mais la culture musicale, littéraire est imprégnée par l'apport des personnes noires. Le contraste est la seule manière de capturer et de comprendre cet esprit brésilien.

Comment avez-vous travaillé la composition des plans ?

Le film commence en prison où les lignes sont très importantes. Dans ces espaces, les personnages sont encadrés pour être menés dans le droit chemin. Quand on entre dans le chaos de la ville, les lignes disparaissent, la couleur rouge apparaît. Quand on filme en numérique, le rouge a un comportement complètement inattendu à l'étalonnage (étape d'harmonisation des couleurs et de la luminosité des images – NDLR). Donc on a mis du rouge dans les vêtements, les décors, les espaces pour illustrer la passion des deux personnages. J'ai expliqué à mes deux chefs op, Joana et Pedro, que dans le film, les couleurs font une orgie. Elles entrent en collision, se superposent et se polluent. Parfois, le cinéma essaie trop d'organiser le monde. Au Brésil, les couleurs forment une espèce de chaos. Je voulais le montrer au cinéma.

En créant un contre-récit, le cinéma peut-il influencer la politique au Brésil ?

Baby est un film indépendant. Son chemin se construit à long terme. Ce n'est pas comme *Je suis toujours là* de Walter Salles qui a été vu par 6 millions de personnes et a eu une importance énorme au Brésil. Après sa sortie, des militaires liés à la dictature et des soutiens du coup d'État des partisans de Bolsonaro ont été en prison. Baby fait un travail de fourmi en espérant toucher une jeune personne qui, un jour, deviendra réalisatrice, artiste, écrivain. Nous avons l'ambition de changer la réalité de la société. Nous savons que le cinéma queer est une niche mais nous essayons de ne jamais fermer la porte au dialogue. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MICHAËL MÉLINARD

Amour vache dans les Alpes italiennes

CINÉMA Dans la région du Trentin, à la veille de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la vie d'un hameau bascule lorsqu'un déserteur y trouve refuge. Pour ce film, la réalisatrice Maura Delpoer a remporté le Grand Prix du jury à la Mostra de Venise, en 2024.

Vermiglio ou la Mariée des montagnes, de Maura Delpoer, Italie-France-Belgique, 1h59

Le deuxième long métrage de fiction de Maura Delpoer peut compter sur un soutien de taille. « *Vermiglio est un cadeau* », a défiendu Jane Campion dans une lettre. Peusurprenant : le film partage quelques points communs avec *la Leçon de piano* (1993) ou le plus récent *The Power of the Dog* (2021). L'attention à l'environnement sonore, l'histoire replacée dans le passé et l'apréte du dispositif filmique en font partie. Tout concourt, de prime abord, à mettre le spectateur à distance. Dans *Vermiglio ou la Mariée des montagnes*, les braillements incessants de nouveau-nés, comme les silences pesants, agacent par leur effet appuyé et répété. Mais une fois l'univers placé et la narration enclenchée, l'œuvre charme par la finesse de ses images tissées.

L'histoire se déroule en 1944, en plein hiver. Un instituteur vit avec sa femme et ses dix enfants dans un village des Alpes italiennes, dans le Trentin. Ce patriarche

peu démonstratif recueille un soldat sicilien, un déserteur nommé Pietro. La fille ainée du professeur, Lucia, s'amourache de cet homme taiseux et mystérieux, qui s'éprend à son tour. Un jour, ils se marient. Leur union chamboule l'équilibre de la famille, ou révèle plutôt les tourments enfouis sous une épaisse couche de neige. L'un des fils, pas très bon à l'école, est par exemple mal-aimé par le paternel. Au fur et à mesure, la vie en communauté se fissure, à l'instar d'une lèvre gercée par le froid. Les bonnes conduites craquent, telle une glace trop fine, soumises à la morale de l'époque.

UN ENVIRONNEMENT NATUREL ET SOCIAL

À ce titre, la cinéaste décortique habilement le poids des structures collectives sur l'individu. Les décors enneigés prennent tout leur sens : ils emprisonnent les personnages dans cet environnement naturel et social. Certains plans, à la sortie de l'église notamment, évoquent les peintures de Bruegel, la vie en société qui se dessine dans ses tableaux. Pour les références cinématographiques, outre Jane Campion, l'œuvre se rapproche des idées

formelles de Terrence Malick et de son *Une vie cachée* (2019), le cœur et la grandiloquence en moins. Maura Delpoer insuffle un caractère laiteux à *Vermiglio* – le long métrage débute par la traite d'une vache. Les teintes opalines se retrouvent aussi dans les costumes en lin, sans pour autant apporter une quelconque délicatesse au récit.

C'est une existence difficile, chaque membre de la famille dissimule une partie de soi, comme des objets. Le père camoufle des cigarettes dans une boîte et une de ses enfants, ses sentiments pour une fille du village. Lorsque survient le printemps, un autre film se déploie. La fonte de la neige amène son lot de difficultés. Le vêtement léger ne suffit plus à cacher les secrets. Le spectateur apprend donc la grossesse de Lucia au moment de la fabrication de sa robe de mariée, exposant l'incartade, puisque la conception d'un bébé ne peut se faire hors mariage selon la tradition catholique. La plus belle séquence reste celle de l'accouchement, dans l'étable, au milieu des bêtes et du foin, loin du joug familial. ■

ÉLEONORE HOUË



Vermiglio ou la Mariée des montagnes, de Maura Delpoer. PH.FABRIZIO DE BLASIO/PANAME DISTRIBUTION



Les petits malfrats festoient et bavassent de tout et de rien, parfois même de leurs « affaires ». LES ALCHEMISTES DISTRIBUTION

Les obscurs trafics du clan Felpeto de Buenos Aires

CINÉMA Hernan Rosselli livre une sorte de polar très flou et distendu sur une famille de bookmakers. Le réalisme est tellement poussé que le quotidien et l'anecdotique éclipsent le récit qui reste opaque.

Quelque chose de vieux, quelque chose de neuf, quelque chose d'emprunté de Hernan Rosselli, Argentine-Espagne-Portugal, 1h 50

Ce film d'Hernan Rosselli est un projet étrange, dont le titre à rallonge (*Quelque chose de vieux, quelque chose de neuf, quelque chose d'emprunté*) en dit moins sur le contenu que sur les éléments dont le film est constitué. Liée à une tradition de mariage, l'expression « *Quelque chose de vieux...* » est prononcée à propos de l'union d'Alejandra et Hugo, chefs d'une petite tribu mafieuse de Buenos Aires, dont de vieilles vidéos émaillent le récit. Mais un tel titre ne donne aucune idée des ambitions narratives et esthétiques du cinéaste, assez complexes, voire (em)brouillées. Il faut savoir que Rosselli est parti du réel, de simples VHS de famille tournées il y a vingt ou trente ans par certains de ses voisins, à partir desquelles il a échafaudé l'abracadabrante chronique d'un gang mafieux de bookmakers œuvrant dans la banlieue de Buenos Aires.

MATÉRIAUX DISPARATES

Ce panier de crabes familial est incarné au présent par les voisins en question, acteurs non professionnels, qui jouent les hors-la-loi avec un naturel désarmant. À leur tête, Alejandra Canepa, la mère (dont on a assisté au mariage dans les images d'archives), et la fille, Maribel Felpeto, artiste plasticienne dans le civil. Dans la fiction, les deux femmes gèrent une petite entreprise de paris clandestins depuis la mort du pater familias.

Une vision quasi objective de la réalité, sans essayer de fournir des informations lisibles aux spectateurs.

C'est à peu près tout ce qu'on peut affirmer avec certitude à propos de cette expérience dont la limpide n'est pas la vertu majeure. Cela en raison de la construction du film et de ses matériaux disparates. Aux vieilles vidéos anodines, souvent commentées par une voix off qui surfe sur les événements, s'ajoutent des images de surveillance émanant de caméras disposées autour de la maison où s'affairent les bookmakers pépères. Par ailleurs, il y a des plans plus classiques tournés caméra à l'épaule sur le quotidien actuel de ces petits malfrats familiers et familiaux, qui festoient et bavassent de tout et de rien, parfois même, accessoirement, de leurs « affaires », ou des problèmes afférents qu'ils rencontrent – notamment avec un gang rival qui les menace et empiète sur leur territoire (cela se solde même par une scène assez violente mais fugitive). Le but de Rosselli est d'offrir une vision quasi objective de la réalité, sans essayer de fournir des informations lisibles aux spectateurs. Cette objectivité – vision totalement extérieure des choses – est compliquée par le côté aléatoire des scènes. On voit une scène par exemple dans une discothèque bruyante, or le dialogue des personnages n'est pas audible. Que font-ils là ? Il n'y a pas de hiérarchie entre les registres. Le trivial alterne avec l'essentiel. Malgré la voix off épisodique, les tenants et aboutissants du récit restent donc opaques. Si *Quelque chose de vieux...* est un polar, ce qui est possible, sa dramaturgie est enfouie dans le hors-champ et le non-dit. C'est à la fois exaspérant et fascinant. Fascinant parce qu'en ne donnant pas les codes, on attise la curiosité et la croyance du spectateur. Moins cela lui semble accessible, plus il peut être convaincu de la réalité de ce qu'il voit. ■

VINCENT OSTRIA

Aïcha, la vie d'après

CINÉMA Le deuxième long métrage de Mehdi Barsaoui suit le douloureux parcours émancipateur d'une jeune femme qui simule sa mort pour renaître.

Aïcha de Mehdi Barsaoui,
Tunisie-France-Italie-Arabie saoudite-Qatar,
2h03

Mehdi Barsaoui, cinéaste tunisien, ne manque pas d'ambition. *Aïcha*, son deuxième long métrage cinq ans après le remarqué *Un fils* qui avait valu à Sami Bouajila un César du meilleur acteur, se démultiplie. Chronique sociale intime et provinciale, thriller politique, polar dénonçant la corruption et la collusion des élites tout en pointant la mobilisation de la jeunesse, le film tente de trouver un équilibre dans cet alléchant menu. En n'y parvenant que partiellement. Car si *Aïcha*, qui signifie vivante en arabe et dont le titre reste énigmatique jusqu'à son quasi-dénouement, est le beau portrait d'une femme en lutte pour son émancipation, le récit finit par s'embourber sous le poids des symboles.

Aya (Fatma Sfar) n'est pas née sous une bonne étoile. Il est dur d'échapper au déterminisme social quand sa mère balaie les velléités scolaires de sa fille pour en faire une esclave domestique et l'envoyer travailler comme femme de ménage dans un hôtel touristique. Alors, elle trouve des espaces de liberté avec son patron et amant qui lui fait miroiter depuis des années une vie d'aisance à Tunis.

TRÈS LIBREMENT INSPIRÉ D'UN FAIT DIVERS

Mais les promesses n'engagent que ceux qui y croient et elle se rend compte qu'il ne divorcera pas comme il s'y était engagé. Un dramatique accident lui offre l'occasion de prendre en main son existence. Seule survivante d'une sortie de route de la navette qui l'amène quotidiennement au travail, elle est comptabilisée parmi les victimes. L'occasion inespérée de renaître à Tunis, sous une autre identité. Devenue Amira, elle découvre avec insouciance un nouveau mode de vie. Mais témoign d'une bavure policière, elle se retrouve contre son gré au centre d'une enquête.

Très librement inspiré d'un fait divers qui avait vu une jeune femme simuler sa mort pour tester l'amour de ses parents, *Aïcha* débute tel un récit d'émancipation féministe plutôt réussi et intrigant. Mais parfois abondance de biens nuit. La musique invasive, les personnages secondaires, qui à force d'archétypes sombrent dans la caricature, font perdre de la force au film qui surjoue la critique d'une société patriarcale, corrompue et conservatrice. C'est regrettable car les comédiens sont au diapason dans cette œuvre offrant l'image pleine d'espoir d'une jeunesse tunisienne qui ne se résout pas à voir confisquer la révolution. ■

M. M.

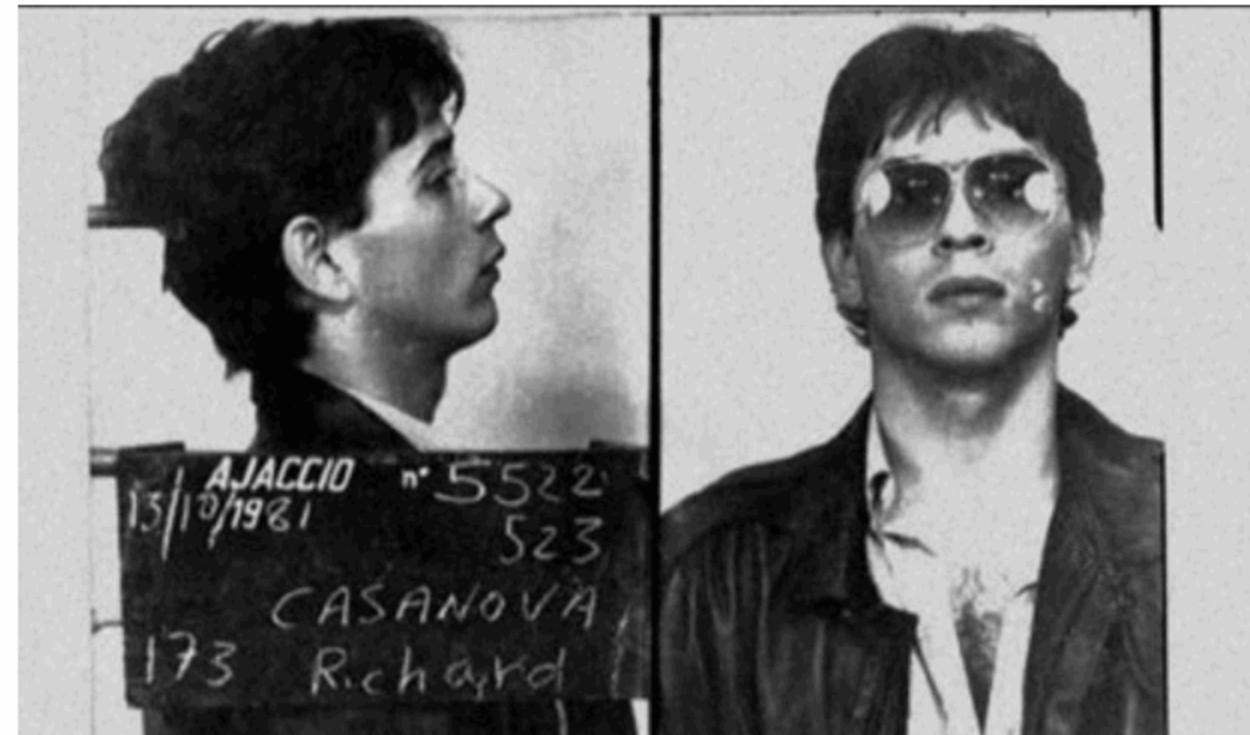
Grand banditisme corse : comment le code a changé

TÉLÉVISION Dans les années 1980, en prenant la place de ses aînés sans adopter le « code d'honneur du bandit », le gang de la Brise de mer a fait basculer l'île de Beauté dans un tourbillon de violence.

Vendetta, France 3, 21h 5

La société corse peut être violente. « À Lyon ou Toulouse, on n'a pas vécu dans sa jeunesse d'assassinat. Un Corse moyen est touché par des dizaines de cas », lance au début du documentaire un ancien combattant nationaliste. Mais, dans les années 1980, une nouvelle génération de truands, moins attachée que ses ancêtres à respecter un code de conduite centenaire, fait bientôt basculer l'île de Beauté de cette violence « maîtrisée » vers le chaos. Le gang de la Brise de mer, du nom du bar de Bastia que fréquentaient ses trois chefs, Francis Guazzelli, Francis Mariani et Richard Casanova, a réécrit une histoire du banditisme corse. C'est leur parcours que détaillent Philippe Lagnier (*Propagande, les nouveaux manipulateurs*) et Violette Lazard, qui ont travaillé avec Nicolas Glimois (*Les Antilles empoisonnées, la banane et le chlordécone*) et Marion Galland, journaliste à Ici RCFM (ex-France Bleu) Ajaccio, coauteur avec Violette Lazard du livre *Vendetta, les héritiers de la Brise de mer*.

On l'adit, la violence n'était pas étrangère à l'île, le nationalisme apportant son lot de morts. Mais elle avait « une coloration politique », raconte l'ancien responsable du FLNC Léo Battesti. Tant mieux pour le gang : les témoins du film avancent que si la Brise de mer apus'épanouir et prospérer, c'est parce



Richard Casanova, avec Francis Guazzelli et Francis Mariani, a dirigé le gang jusqu'à sa mort, violente, en 2009. CAPA

qu'elle se cachait derrière « l'obsession de l'État contre le nationalisme corse ». Le banditisme était « laissé de côté », assure l'ex-commissaire de Bastia, Philippe Guffon. Aussi, lorsque le gang se fait un nom après l'assassinat du « parrain » local, Louis Memmi, tout le monde est pris de court.

DE L'ARGENT « DUREMENT VOLÉ »...

La nouveauté, c'est que la bande commet vols et crimes sur l'île et contre les Corsos eux-mêmes. Devant tant de violence, « les bouches ferment », affirme Jean-Pierre Marsilly, ex-commissaire divisionnaire à Bastia de 1977 à 1993. Même pris la main dans le sac, ils s'en sortent : ils sont acquittés de l'assassinat

de Daniel Ziglioli, puisque les témoins se retractent. Est-ce parce que le gang était protégé jusqu'aux plus hautes sphères, ou qu'il existe « une certaine porosité » entre criminels, policiers, gardiens de prison, juges, jurés ? Sur l'île, tout le monde se connaît.

D'ailleurs, tous ont vu Guazzelli, Casanova et surtout Mariani frimer en Ferrari rouge, jaune, bleue, et laisser de faramineux pourboires de leur argent « durement volé »... La « première Mafia made in France » profitera même du boom touristique de l'île pour l'investir dans l'hôtellerie et l'immobilier. Mais ça, c'est une autre histoire. Quoique... ■

GRÉGORY MARIN

PROGRAMME TÉLÉ



Les Docs de la Grande Librairie : Marguerite Yourcenar, France 5, 21h 5

Briser les codes sans jamais revendiquer, conquérir l'Académie française sans renier sa liberté, écrire l'histoire sans s'y enfermer : ainsi fut Marguerite Yourcenar. Pionnière écologiste, militante des droits civiques, amoureuse des lettres et du monde, elle demeure une figure d'une étonnante modernité. Ce documentaire lui rend hommage en explorant son parcours et son héritage, à travers des archives et des témoignages passionnants.



Agent of happiness, France 2, 23 h 40

Au Bhoutan, 93,6 % de la population s'estime heureuse. C'est aussi le pays où a été créé le concept du BNB, le bonheur national brut. Dans ce film, le téléspectateur suit les agents chargés de mesurer le niveau de bonheur de la population dans les montagnes reculées de l'Himalaya.

Meurtres et viols d'Amérindiennes : le colonialisme moderne version américaine

TÉLÉVISION La documentariste franco-américaine Sabrina Van Tassel revient, avec le cas de Mary Ellen, volatilisée en 2020, sur les plus de 5 000 Amérindiennes qui disparaissent chaque année aux États-Unis.



SABRINA VAN TASSEL/UAH FILMS

Les Disparues, Canal Plus, 21h 10

Le 25 novembre 2020, Mary Ellen Johnson s'est volatilisée sur la Fire Trail Road, une immense autoroute de l'État de Washington. Son mari a attendu deux semaines avant d'avertir de cette disparition la sœur de la jeune femme et de prendre la tangente vers la Californie sans laisser d'adresse. Il n'a jamais été inquiété par la justice : Mary Ellen est amérindienne. Ce que révèle de façon saisissante, à travers son histoire, la documentariste franco-américaine Sabrina Van Tassel, c'est le colonialisme, toujours à l'œuvre aux États-Unis, envers cette population. Car, très vite, la réalisatrice montre que le cas de Mary Ellen n'est pas isolé : en 2016, on comptait ainsi 5 172 disparitions de femmes amérindiennes. Dans cette

communauté, trois femmes sur cinq ont déjà été violées, deux sur cinq sont victimes de trafic sexuel. Les meurtres de ces femmes sont dix fois plus élevés que dans la population générale.

Que fait donc la police ? Pas grand-chose en vérité. Dans les réserves amérindiennes, elle n'a pas le droit d'enquêter ni d'intervenir sur les personnes qui n'appartiennent pas à la communauté, ce qui exclut tous les Blancs. Le FBI pourrait y mettre son nez, mais ne se presse pas pour prendre ces affaires en charge.

Le documentaire, implacable, montre comment, pour tuer leur culture, depuis le début du siècle et jusqu'à récemment, les enfants amérindiens ont été enlevés en masse à leurs parents, envoyés dans des pensionnats où ils ont subi de mauvais traitements inimaginables. Dans quel état ressort-on de cet enfer ? L'alcool et la drogue ont été, pour beaucoup, le moyen de survivre. Les femmes, violées, assassinées, jetées dans la forêt ou dans un fossé, relèvent de la même logique : celle du mépris des dominants contre les Amérindiens. Un film révoltant, effarant et indispensable. ■

CAROLINE CONSTANT

« Le plan « Réarmer l'Europe » répond-il aux défis nouveaux ? »

Présenté le 4 mars par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et avalisé par le sommet européen du 6 mars, ce projet à hauteur de 800 milliards d'euros interroge sur ses objectifs.

Le terme de « défense » européenne est vidé de son sens. Nous assistons à une remilitarisation massive des pays européens et de la France.

Huit cents milliards d'euros de crédits militaires supplémentaires en Europe selon le plan « Réarmer l'Europe » de Mme Ursula von der Leyen, le tiers des dépenses mondiales d'armement d'une année ; jusqu'à 80 milliards d'euros d'augmentation possible du budget militaire français, selon Emmanuel Macron. Ces chiffres donnent le vertige. Cette remilitarisation massive des pays européens et de la France serait justifiée par une « menace russe » imminente. Cette affirmation mérite pour le moins débat. Un ancien ministre de la Défense français, Hervé Morin, a déclaré à BFM : « Aller dire que les Russes peuvent arriver aux frontières de l'Allemagne, je dirais tout ça est faux » et il a ajouté : « C'est inquiétant, comme si Emmanuel Macron voulait dramatiser à des fins de politique nationale, c'est le sentiment que ça donne. »

Nous vivons un moment paradoxal. Deux grandes puissances, les États-Unis de Trump et la Russie de Poutine, tentent de régler des conflits en dehors du cadre multilatéral et en fonction de leurs intérêts propres. Ce faisant, ils admettent la nécessité de l'arrêt des combats et d'un règlement politique. Les pays de l'Union européenne (UE), au lieu de pousser ces deux puissances à mettre vraiment sur pied un dispositif de négociation sérieux, permettant un cessez-le-feu complet, qui respecte le droit international, et qui inclue l'Ukraine, des représentants de l'Union mais aussi d'autres pays de la communauté internationale, notamment des Brics, ont posé des conditions préalables, en parlant de « paix par la force » et en mettant



DANIEL DURAND
Président de l'Institut
de documentation
et de recherche
sur la paix (IDRP)

comme seule priorité la relance de la course aux armements. Ils écartent d'entrée l'alternative de la relance des discussions sur une sécurité collective européenne, incluant tous les pays du continent, donc la Russie et les pays non membres de l'UE, en profitant notamment de l'opportunité du 50^e anniversaire des accords d'Helsinki en juillet ! Le terme de « défense » européenne est ainsi vidé de son sens, au profit simplement d'une « remilitarisation » européenne et donc de la création d'un nouveau bloc militarisé. C'est une erreur tragique.

La paix dans le monde ne reposera pas demain sur l'affrontement de blocs antagonistes.

L'avenir de la paix dans le monde et d'une sécurité mutuelle solide, entre tous les États européens, et plus largement entre tous les États de la planète, ne reposera pas demain sur la création et l'affrontement de blocs antagonistes aux alliances fluctuantes. Ne confondons pas multipolarité, synonyme de compétition et d'affrontements comme à la veille de 1914, et multilatéralisme, synonyme de coopération et de sécurité mutuelle. C'est le multilatéralisme qui a permis le développement du droit international, tel qu'il a été conçu, il y a quatre-vingts ans, par la fondation de la Charte des nations unies et de l'ensemble du système onusien. En cette année anniversaire, la priorité politique est de renforcer, approfondir, rénover si nécessaire, le grand chantier de notre maison commune planétaire que sont devenues les Nations unies. ■

Ce plan répond à la nécessité d'être plus autonome face à une nouvelle donne géopolitique. Il ne peut réussir sans intégration plus poussée.

Le plan « Réarmer l'Europe », présenté le 4 mars par la présidente de la Commission européenne, doit permettre de financer la montée en puissance d'une défense européenne plus autonome face à une nouvelle donne géopolitique qui couple une remise en question de la relation transatlantique suite à l'élection de Donald Trump, une menace russe inquiétante et le nécessaire soutien croissant à l'Ukraine, en paix ou en guerre, face au désengagement probable des États-Unis. Pour autant, il a surtout été retenu le chiffre de 800 milliards d'euros qu'il permettrait de mobiliser pour atteindre cet objectif. Rien toutefois ne garantit que ces fonds seront bien dépensés. Le plan est en réalité plutôt un ensemble de propositions d'instruments et de mécanismes qui doivent permettre de trouver rapidement de nouveaux moyens pour assurer la poursuite du soutien à l'Ukraine et, en même temps, le renforcement des capacités militaires et d'armement de l'Europe. Emprunt commun de 150 milliards d'euros à l'image de l'emprunt commun contracté pendant la pandémie de Covid, assouplissement du cadre budgétaire européen ou plus grande implication de la Banque européenne d'investissement, ce plan est ambitieux. C'est incontestable, l'accélération des événements depuis l'investiture de Donald Trump aux États-Unis n'est pas étrangère à cette ambition et au



SYLVIE MATELLY
Directrice de l'Institut
Jacques-Delors

soutien que ces propositions ont reçu de la part des États le 6 mars lors du sommet européen. En effet, elles étaient déjà « dans les tuyaux » depuis des mois sans convaincre ni rassembler. L'emprunt commun par exemple avait été évoqué à plusieurs reprises mais longtemps rejeté par plusieurs pays européens, Allemagne en tête. Pourtant, ce plan « Réarmer l'Europe » ne répondra aux défis nouveaux que s'il est décliné dans une logique d'intégration plus poussée pour au moins trois raisons.

La première d'entre elles est celle de la souveraineté européenne, donc d'une indispensable préférence européenne. Une souveraineté nationale est à la fois illusoire, techniquement, humainement et financièrement inaccessible, dispensable et contre-productive. Le constat du coût des duplications et de la fragmentation n'est plus à faire. La deuxième raison tient plus aux expériences passées de course aux armements en Europe, faire ensemble dans une ambition et un projet communs fournit certaines garanties à l'image de ce qu'a été la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca) en son temps. Enfin, les investissements consentis dans ce secteur industriel sont une opportunité de relancer l'industrie, l'innovation et la compétitivité européenne en décrochage depuis la pandémie. Ils peuvent en effet diffuser bien au-delà de ce seul secteur, permettre par exemple à des petites entreprises de se diversifier, attirer de nouveaux investisseurs en Europe ou, encore, attirer à nouveau la jeunesse vers des métiers industriels. ■

Les investissements consentis sont une opportunité pour l'industrie, l'innovation et la compétitivité.



Maryne Bruneau se souvient très bien de sa première grosse colère. Elle était au CP. Ses parents, chauffeurs de bus tous les deux, venaient d'évoquer leur journée de travail. « Mon père parlait de la violence verbale des usagers. Ma mère, en plus de leurs injures, évoquait des violences physiques et des problèmes d'encadrement. » Une différence incompréhensible pour la petite fille. « Vous êtes les mêmes personnes, vous faites le même métier et vous ne vivez pas la même chose. Pourquoi c'est plus lourd pour maman ? »

À 6 ans, la voilà devenue féministe. Trente-deux ans plus tard, dans le petit coin du Finistère où elle a fini par poser ses valises, Maryne Bruneau alimente à sa manière un écosystème singulier. On y croise, à la librairie Elizabeth & Joe, des cercles de lecture féminins et des « espaces anti-chARGE mentale ». On y rencontre des élus qui s'interrogent, des entreprises en mutation. On peut même y trouver « un maçon en déconstruction » : son compagnon.

La première manifestation féministe de Maryne Bruneau remonte à ses 14 ans. Invitée à partager un repas chez une copine de collège, elle constate que le père reste assis à table tandis que son épouse, debout, fait le service. « Tu en verras d'autres », la préviennent ses parents, restés proches en dépit de leur divorce.

« AU LYCÉE, JE PASSAIS POUR LA RELOU »

Maryne part en guerre. Elle se plonge dans des lectures d'adulte – Simone de Beauvoir, mais aussi Hubertine Auclert et Virginia Woolf –, s'épuise à sensibiliser ses amies de lycée – « Je passais pour la relou » –, entretenant soigneusement sa colère d'enfant. Plus tard, étudiante en psychologie, elle potasse le concours d'éducatrice spécialisée dans la grande bibliothèque du foyer pour handicapés où elle travaille de nuit, obtient son diplôme et se lance dans l'activisme. Avec une petite bande de camarades engagés, elle organise des collages, des marches, des débats. La vraie vie commence.

Enfants abusés, femmes brutalisées, épouses violées : bientôt, le quotidien de Maryne Bruneau consiste à accompagner des victimes de violences sexuelles. Lui reviennent en mémoire les quinze

minutes de marche à travers la forêt de Meudon (Hauts-de-Seine) qu'elle effectuait, ado, pour rejoindre son collège. Le regard lourd des hommes croisés sur le chemin. « De haut en bas, en insistant sur la poitrine, pas comme la petite fille que je croyais être. » Outreau, Dutroux, Fourniret : l'actualité est alors dominée par des affaires épouvantables où des ogres

dévorent les petits enfants. « Sers-toi de ta peur », lui répète son père. « J'étais agacée. Il était terrifié », se souvient Maryne.

Ces intimités abîmées, ces vies gâchées qu'on lui confie en chuchotant la débordent, parfois. La psychologue ressent alors le besoin de faire une pause. Elle se réfugie dans la bâtie de vieilles pierres qu'elle a dénichée, tout près de la rade de

En 2019,
la travailleuse
sociale a fondé
Égaluce, un
cabinet de conseil
qui lutte contre
les violences
et les inégalités
sexuelles.
DORIAN D'AMORE / L'HUMANITÉ

Brest. Et, il y a six ans, monte Égaluce, un cabinet de conseil qui propose des formations à la lutte contre les inégalités de genre et les violences sexistes et sexuelles dans les entreprises, les collectivités, les écoles. Un succès. Quelques articles dans la presse locale et une ou deux chroniques radio suffisent pour que les demandes affluent. « Je n'ai pas eu de démarchage à faire. Il y avait un vrai besoin. » Parmi ses clients, des élus sincèrement proféministes mais

« Être féministe,
c'est vouloir sortir
d'un système qui
crée de la hiérarchie,
être dans une
pensée humaniste. »

aussi des politiques, tétonisés par les affaires Darmanin, Bayou et autres. « Si des révélations pareilles touchent un membre de mon équipe, comment réagir ? » la questionnent-ils. Maryne Bruneau en appelle à l'exemplarité. Et invite ses clients à « écouter la rumeur ». « Quand on vous répète qu'il vaut mieux ne pas prendre l'ascenseur avec telle ou telle personne, c'est qu'il y a déjà eu une multitude d'alertes qui n'ont pas été entendues. »

Maryne Bruneau est parfois la cible des réseaux sociaux. À cette haine sans visage, elle oppose un « immense pouvoir », celui de la sororité. « Être femme, c'est appartenir à un groupe social qui, en se soudant, peut combattre les inégalités. » Face à la montée de l'extrême droite, face aux collectifs comme Némésis, le positionnement de la militante est clair : « On ne peut pas être féministe et de droite. » « Être féministe, c'est vouloir sortir d'un système qui crée de la hiérarchie, avance-t-elle. C'est être dans une pensée humaniste. » Après les Légitimes : lutter contre le syndrome de l'impostrice (Coop Breizh, 2023), elle vient de cosigner, avec Lucile Peytavin et Aline Jalliet, Sororité : le Pacte (mars 2025 au Livre de poche). Avec, pour fil rouge, une question très concrète : « Comment rester sorore avec une femme que je n'aime pas, qui m'a fait un sale coup ? » Pour qu'une colère ne demeure pas stérile. ■

ÉLISABETH FLEURY